



SM le Roi félicite le Président brésilien à l'occasion de la fête nationale de son pays

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au Président de la République fédérative du Brésil, M. Luiz Inacio Lula da Silva, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

Dans ce message, le Souverain exprime Ses chaleureuses félicitations et Ses meilleurs vœux de santé et de bonheur à M. Lula da Silva, et de davantage de progrès et de prospérité au peuple brésilien ami.

SM le Roi saisit cette occasion pour se féliciter des relations d'amitié et de coopération distinguées et solides unissant le Royaume du Maroc et la République fédérative du Brésil, réitérant Sa détermination constante à continuer à œuvrer de concert avec M. Lula da Silva en vue de raffermir davantage les relations maroco-brésiennes dans les divers domaines d'intérêt commun et de capitaliser sur les opportunités prometteuses offertes par les deux pays.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10309

Lundi 9 Septembre 2024

L'IUSY a tenu sa réunion au siège de l'USFP *Une première saluée à juste titre par Driss Lachguar*

Hend Mgaïeth : *Cette édition se distingue par l'examen de multiples questions liées à la sécurité de l'eau, aux droits fondamentaux, au changement climatique et à la liberté*

El Hassan Lachguar : *Ce forum est devenu un espace incontournable pour les jeunes parlementaires progressistes*



Votez la rose

Récital offensif et lacunes défensives du Onze national face au Gabon

Le Lesotho pour clore en beauté



Ph. Lmoussaoui



L'IUSY a tenu sa réunion au siège de l'USFP

Une première saluée à juste titre par Driss Lachguar

Actualité



La photo de famille du Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, prise samedi dernier avec les membres du Forum international des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates reflète la bonne ambiance dans laquelle se déroulent les travaux de la première édition de la rencontre des responsables dudit Forum sous le thème: «L'agenda progressiste des droits humains fondamentaux: l'accès à l'eau, la sécurité et les libertés».

Avec la participation de 20 parlementaires d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Europe, cette rencontre est abritée par l'USFP du 7 au 9 du mois courant.

En cette occasion, Driss Lachguar a salué l'organisation de cette rencontre à Rabat et le fait que la présidence de l'Union internationale de la jeunesse socialiste (IUSY) ait décidé de tenir sa réunion pour la première fois dans le continent africain, et tout particulièrement au siège de l'USFP dans la capitale.

«Je tiens à saluer les efforts déployés par la Chabiba ittihadia au niveau international. Le fait que notre parti accueille deux grandes manifestations internationales de la jeunesse socialiste et progressiste mondiale est un grand acquis, d'autant plus que la présidence de l'IUSY tient pour la première fois sur le continent africain sa réunion au siège de l'USFP, et ce à l'invitation de la Chabiba ittihadia », a-t-il souligné dans une déclaration à la

presse qui a largement couvert ce grand événement.

Le dirigeant ittihadia a évoqué l'histoire de la Chabiba dans sa relation avec l'IUSY en affirmant:

“



Hend Mgaïeth
Cette édition se distingue par l'examen de multiples questions liées à la sécurité de l'eau, aux droits fondamentaux, au changement climatique et à la liberté

«Nul n'ignore que cette organisation, qui a été hostile dans le passé à notre Cause nationale, tient aujourd'hui sa réunion de direction au siège de l'USFP sur invitation de la Chabiba ittihadia. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit là d'un développement important et d'un résultat satisfaisant fruit des efforts déployés à la fois par la Chabiba et le parti durant des décennies. Notre jeunesse a pu aujourd'hui présider le Réseau des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates». Ce Réseau, coordonné par El Hassan Lachguar, a été créé en mai 2023 à l'initiative du Groupe socialiste-Opposition ittihadie et du Réseau «MENA-Latina» en présence de plus de 70 parlementaires.

Et le dirigeant ittihadia de poursuivre: «Lors de cette première édition (la rencontre des responsables dudit Forum), les participants abordent des sujets importants et d'actualité concernant l'humanité dans son ensemble, des questions liées à la paix, à la sécurité, au changement climatique, à l'eau et à la sécheresse. Il ne fait aucun doute que les propositions et recommandations de la jeunesse mondiale, imbue des valeurs progressistes, auront un impact sur les décisions, en particulier de ceux qui partagent une préoccupation commune au niveau des partis politiques de gauche dans le cadre de l'Internationale socialiste ou de l'Alliance progressiste».

Lors de l'ouverture des travaux de cette rencontre tenue en pré-

sence du Premier secrétaire, des membres du Bureau politique de l'USFP et du Groupe socialiste, la présidente de l'IUSY, la Tunisienne Hend Mgaïeth, a affirmé que cette édition se distingue par l'examen de multiples questions et sujets liés à la sécurité de l'eau, aux droits fondamentaux, au changement climatique et à la liberté, notant que cette initiative louable a été adoptée par l'USFP, qui a apporté tout son soutien pour assurer le succès de la première édition de la rencontre des responsables du Forum.

Elle a mis l'accent sur la nécessité de faire face à divers défis et difficultés, d'apporter des solutions et d'élaborer des propositions sur les questions économiques, sociales et juridiques communes.

«Aujourd'hui, à Rabat, nous entamons une nouvelle étape avec une série de tables rondes qui vont nous permettre d'approfondir nos réflexions sur des sujets de première importance. Parmi ces sujets, la question de l'eau revêt une importance particulière », a souligné, pour sa part, El Hassan Lachguar, coordinateur du Réseau des jeunes parlementaires socialistes et sociaux-démocrates.

Il a rappelé le chemin parcouru depuis la naissance de ce forum à Marrakech en 2023, «grâce notamment au soutien indéfectible de l'USFP et du Réseau MENA-Latina», ce qui a permis de «poser les bases d'un dialogue international solide».

«Ce forum est devenu un espace incontournable pour les jeunes parlementaires progressistes, où les voix de la jeunesse peuvent s'exprimer librement sur des enjeux mondiaux», a précisé El Hassan Lachgar. Et d'ajouter que «le rôle joué par l'USFP, partenaire permanent de ce forum, et le Réseau MENA-Latina est essentiel. Ensemble, nous avons œuvré pour des causes communes, en défendant des principes fondamentaux tels que le respect de l'intégrité territoriale des nations, la coopération Sud-Sud, et l'importance de créer un espace atlantique de développement et de collaboration entre l'Afrique et l'Amérique latine. Ces causes guident encore notre action aujourd'hui».

Il a également rappelé la réunion importante du forum à Bogotà en Colombie en mai dernier. «Nous avons pu aborder des sujets cruciaux tels que la diplomatie climatique, la paix et sécurité en Afrique, et les dimensions humanitaire et sécuritaire des politiques migratoires. Les discussions de Bogotà ont été profondes, et je tiens à vous remercier pour l'implication et le sérieux avec lesquels vous avez abordé ces sujets».

S'agissant de la question de l'eau, El Hassan Lachgar a fait savoir que le Maroc accorde depuis longtemps une attention particulière à cette question vitale. «Sous l'impulsion de S.M le Roi Mohammed VI, la gestion durable des ressources en eau est devenue une priorité nationale. Le Souverain a personnellement suivi et encouragé de nombreuses initiatives visant à améliorer l'accès à l'eau, à lutter contre le stress hydrique et à garantir une gestion plus efficace et durable des ressources en eau. Cet engagement Royal se traduit par des politiques publiques ambitieuses, notamment la construction de barrages, la gestion des eaux souterraines et le développement de solutions innovantes face aux défis climatiques»,

a-t-il assuré. Et d'ajouter : «Notre forum se veut un espace pour discuter des enjeux globaux de l'accès à l'eau, mais aussi pour examiner des pistes de solutions viables, en s'inspirant d'exemples comme celui du Maroc». Il a également mis l'accent sur d'autres questions importantes qui préoccupent les membres du forum. Il s'agit de l'occurrence de la sécurité, de la liberté, et du rôle de la communauté internationale dans la protection du droit à la vie, notamment lors des crises comme celle de Gaza.

En ce sens, il a appelé à la nécessité de «renforcer nos relations avec les grandes instances socialistes internationales, notamment l'Internationale socialiste, l'Alliance progressiste, ainsi que le COPPPAL. Ces alliances stratégiques

constituent des piliers soutenant nos idéaux de justice, de liberté et de solidarité. En consolidant ces liens, nous garantissons la continuité et la pertinence de nos actions à l'échelle mondiale».

Pour sa part, la parlementaire colombienne Erica Sánchez a souligné la nécessité de déploiement d'efforts internationaux concertés, en particulier des partis et forces sociaux-démocrates progressistes, pour faire face aux défis liés notamment au changement climatique, à la pauvreté, à la précarité et à la liberté d'expression.

L'intervenante a mis l'accent sur la nécessité de réaliser le progrès, le développement durable et de promouvoir la prospérité au profit des peuples. En plus d'œuvrer pour instaurer la démocratie à la lumière des tensions vécues par de nombreuses régions du monde.

Fidel Cardoso de Pina, parlementaire du Cap-Vert, a, quant à lui, rappelé qu'il existe une responsabilité partagée de tous face aux questions de jeunesse, de démocratie et de coexistence des peuples, et que par conséquent des efforts concertés doivent être déployés pour relever les défis et faire face aux difficultés.

Il a, par ailleurs, fait savoir qu'il existe des relations fortes entre le Maroc, le Cap-Vert et le reste des pays africains dans divers domaines et secteurs, et que les efforts doivent être poursuivis et des horizons de travail et de coopération plus larges doivent être ouverts pour réaliser le progrès et le développement des peuples du continent africain.

L'intervenant a rappelé les liens forts entre les deux pays, citant à ce sujet «les relations diplomatiques, économiques et sociales au niveau de l'enseignement supérieur et de l'industrie, ainsi que l'échange d'expériences entre les deux pays. Soulignant que «le Maroc est un pays prospère qui accueillera la Coupe du monde 2030 aux côtés de l'Espagne et du Portugal, c'est un évé-

nement important qui apportera beaucoup à notre continent africain et favorisera son progrès».

Et de conclure : «Nous devons avancer vers l'avenir avec optimisme pour parvenir à la coopération, au progrès et à la prospérité et surmonter tous les défis et difficultés auxquels nous sommes confrontés».

Pour sa part, Gaute Skjervo, parlementaire norvégien et vice-président de l'IUSY, a assuré qu'«aujourd'hui, en tant que partis sociaux-démocrates progressistes, nous discutons de questions importantes, notamment la démocratie, la liberté et la sécurité, à une époque de tensions vécues par de nombreuses régions», précisant que tous les peuples doivent lutter et unir leurs efforts pour parvenir à la sécurité, vivre dans la liberté et la démocratie et exprimer leurs opinions et positions en toute responsabilité.

Il a souligné la nécessité pour tous les individus d'avoir accès aux droits fondamentaux, civils et économiques et d'assurer la promotion de ces droits au profit des peuples, constatant que les expériences doivent être partagées dans le cadre de ce forum socialiste, des solutions doivent être trouvées, pour défendre les droits fondamentaux, la liberté et la démocratie.

De son côté, Gersel Luis Pérez Altamiranda, parlementaire de la première Chambre colombienne, a salué cette initiative spécifique adoptée par l'USFP qui vise à renforcer les bases de la coopération entre les pays africains et sud-américains.

Il a noté que le monde connaît des tensions ayant des répercussions sur les populations, notamment en Amérique du Sud et en Afrique, et a annoncé son soutien à la cause palestinienne en concluant son allocution par cette phrase : «Que viva la Palestina» (Vive la Palestine).

Mourad Tabet



El Hassan Lachgar
Ce forum est devenu un espace incontournable pour les jeunes parlementaires progressistes



Pluies diluviennes et dégâts importants dans le Sud-Est du Maroc

Des pluies diluviennes se sont abattues sur certaines villes du Sud-Est du Royaume, provoquant d'importants dégâts aussi bien humains que matériels.

Aucun bilan officiel n'a été rendu public, mais d'après certaines sources, l'on parle de victimes emportées par les eaux, particulière-

ment au niveau de la commune de Tamenart relevant de la province de Tata.

Il y a lieu de signaler que les directions provinciales de l'Éducation nationale, du Pré-scolaire et des Sports à Tinghir, Ouarzazate et Zagora ont décidé de suspendre les cours samedi.



Les nouveautés de la rentrée scolaire 2024-2025

Lancement du modèle "Collège Pionnier"



Le ministre de l'Éducation nationale, du Pré-scolaire et des Sports, Chakib Benmoussa, a inauguré la nouvelle rentrée scolaire 2024-2025 placée sous le thème «Pour une école de qualité» par l'organisation d'une conférence de presse vendredi 6 septembre 2024 consacrée essentiellement aux nouveautés et données concernant cette rentrée scolaire s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route de la réforme éducative 2022-2026.

En effet, la nouvelle rentrée scolaire sera marquée par le début de l'extension du modèle « École Pionnière » avec un ajout de 2.626 écoles supplémentaires réparties sur toutes les provinces du Royaume. Selon le ministre, plus de 1,3 million d'élèves sont concernés cette année, soit 30% des élèves du primaire et près de 45.000 enseignants ont été formés aux nouvelles méthodes et approches pédagogiques.

Cette année sera également marquée par le lancement du modèle « Collège Pionnier », selon une approche guidée par l'impact observé à travers les pratiques en classe et les résultats des élèves.

Intervenant lors de cette conférence de presse tenue au siège de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation-Formation à Rabat,

Chakib Benmoussa a affirmé que le lancement du modèle «Collège Pionnier» vise la réussite et l'autonomie des apprenants grâce à des compétences transversales, de manière à prévenir l'abandon scolaire.

Il a rappelé que le "Collège Pionnier" reposera, au niveau pédagogique, sur des piliers similaires à ceux du primaire, à savoir le pilier curatif (combler les lacunes des élèves dans les compétences de base), le pilier préventif (favoriser la maîtrise des apprentissages avec l'enseignement efficace) et le pilier évaluatif (mesurer et suivre l'acquisition des compétences).

Selon le ministre de l'Éducation nationale, ce modèle a également pour objectif de développer de nouvelles compétences chez les élèves pour réussir leur parcours scolaire et être autonomes dans un monde marqué par les disruptions, à travers des activités parascolaires et sportives, et l'accompagnement psychosocial.

Ce modèle sera expérimenté dans 232 collèges répartis sur toutes les provinces du Royaume. Il concernera 200.000 élèves et mobilisera 7000 enseignants et 800 inspecteurs couvrant la majorité des disciplines.

Le ministère de l'Éducation nationale table également sur l'amélioration de l'offre scolaire en vue d'assurer une place pour

chaque élève au sein de l'école publique, limiter l'encombrement dans les classes et réduire les classes à niveaux multiples, notamment celles de quatre niveaux et plus.

En ce sens, Chakib Benmoussa a mis l'accent sur l'augmentation significative de l'effectif prévisionnel des élèves dans l'enseignement public et privé, portant désormais leur nombre à 8.112.592.

Il a, par ailleurs, fait observer que l'offre scolaire a été renforcée par la création de 189 établissements, dont 10 écoles communautaires, 68% en milieu rural, portant ainsi le nombre total des établissements scolaires au niveau national à près de 12.300, outre la création de 3.492 salles de classe dans le cadre des extensions, dont 59% en milieu rural, et 15 internats en milieu rural.

Concernant le volet du soutien social, le ministre a assuré que le nombre des bénéficiaires de la rentrée scolaire est de 3.053.360, dans le cadre de l'Initiative "Un million de cartables" adaptée au nouveau régime de aides sociales directes.

Afin de maintenir les prix des manuels scolaires, le gouvernement a accordé une subvention aux éditeurs à hauteur de 25% du prix de vente des manuels destinés aux cycles primaire et collège. Cette aide vise à encourager la scolarisation et à préserver le pou-

voir d'achat des familles, a-t-il tenu à souligner.

Au sujet du préscolaire, le ministre a fait savoir que le taux de préscolarisation est passé de 71% en 2021, à 79% en 2024.

Il a aussi annoncé le recrutement d'environ 6000 nouvelles éducatrices et nouveaux éducateurs au titre de l'année scolaire 2023/2024 par des associations partenaires, ajoutant que 7.796 éducateurs et éducatrices ont bénéficié d'une formation initiale.

À propos de l'enseignement de l'amazigh, le ministre a noté que 40 % des établissements concernés enseignent cette langue, avec son introduction progressive dans l'enseignement privé, ajoutant que de bons résultats ont été réalisés en termes d'élargissement de l'enseignement de la langue anglaise.

Répondant à une question sur la participation du personnel du ministère au Recensement général de la population et de l'habitat, Chakib Benmoussa a souligné qu'il a toujours participé à cette importante opération nationale, compte tenu de sa présence sur le terrain, de sa formation et de ses compétences, précisant qu'environ 17.000 membres du personnel éducatif et administratif sont impliqués dans cette opération.

Rappelant le partenariat entre son département et le Haut Commissariat au Plan, le ministre a souligné que la participation du personnel enseignant et administratif à ce processus n'affecte pas le temps scolaire, des solutions locales étant adoptées pour pallier l'absence de certains enseignants.

S'agissant du dialogue social, Chakib Benmoussa a affirmé que le ministère a achevé la mise en œuvre des résultats restants du dialogue sectoriel. Il s'agit entre autres de l'octroi de la prime financière aux enseignants ainsi qu'à d'autres fonctionnaires impliqués dans la mise en œuvre du modèle « Établissements pionniers » ; la motivation des personnes de l'éducation travaillant dans des zones difficiles et isolées en coordination avec les partenaires (logements pour les enseignants, prime financière pour les travailleurs de ces zones) ; l'organisation d'un concours de recrutement de professeurs chercheurs adjoints pour les titulaires d'un doctorat ou son équivalent; l'organisation d'un concours professionnel pour les titulaires d'un master ou son équivalent pour accéder au premier grade (échelle 11) du cadre des professeurs de l'enseignement secondaire qualifiant; l'octroi d'une bonification d'ancienneté dans le grade à certains cadres pour accélérer leur avancement à l'échelle 11 ; la révision du système de mobilité des fonctionnaires.

T. Mourad

La Chambre des Représentants abrite la 52^{ème} Réunion du Comité exécutif de l'UPCI



La Chambre des Représentants abrite, les 10 et 11 septembre courant à Rabat, les travaux de la 52^{ème} Réunion du Comité exécutif de l'Union parlementaire des Etats membres de l'OCI (UPCI).

La réunion comprendra l'élection du Bureau, l'adoption de l'ordre du

jour et du programme de travail, la lecture et l'adoption du rapport du Secrétaire général de l'Union, l'établissement du projet d'ordre du jour des Comités spécialisés permanents et des sous-commissions, en plus de l'adoption du projet d'ordre du jour de la 26^{ème} Session du Comité Général de l'Union et de la

19^{ème} session de la Conférence de l'UPCI, indique un communiqué de la Chambre des représentants, faisant savoir que ce conclave sera couronné par l'adoption de la Déclaration de Rabat.

Les Comités spécialisés permanents comprennent le Comité spécialisé permanent des affaires politiques et des

relations extérieures, le Comité spécialisé permanent des affaires économiques et de l'environnement, le Comité spécialisé permanent des droits de l'homme, des femmes et des affaires famille, et le Comité spécialisé permanent des affaires culturelles, juridiques et le dialogue des civilisations et des religions. Les autres organes incluent le Comité de la Palestine, la Conférence des femmes parlementaires musulmanes et l'Association des secrétaires généraux de l'UPCI.

A noter que l'Union parlementaire des Etats membres de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) regroupe 54 parlements membres. Créée en 1999, l'Union a pour objectif de faire connaître et de promouvoir les nobles enseignements islamiques, de fournir un cadre pour réaliser la coopération et la coordination entre les assemblées des Etats membres de l'OCI, de renforcer les rencontres et le dialogue entre ses membres, d'échanger l'expertise parlementaire, de débattre des questions économiques, culturelles, sociales et culturelles concernant les Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique et de formuler les recommandations et les décisions adéquates à leur égard.

Examen des mécanismes de gouvernance du système de protection sociale

Des chercheurs ont examiné, samedi à Fès, les mécanismes de gouvernance du système de protection sociale au Maroc.

Lors d'une rencontre régionale initiée par l'Observatoire marocain de la protection sociale en collaboration avec la Fondation Friedrich Ebert, les participants ont abordé les différents aspects de la loi-cadre n° 09.21 relative à la protection sociale, ainsi que les autres textes juridiques et décrets réglementaires y afférents.

Les panélistes ont estimé que l'adoption de cette loi est de nature à contribuer à la généralisation de la protection sociale pour tous les citoyens d'ici 2025 conformément aux hautes directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Ils ont également souligné l'importance du système de protection sociale, qui vise à mettre en place un régime d'assurance obligatoire pour assurer la protection de tous les citoyens, préserver leurs droits et faciliter leur accès aux services sociaux dans des conditions décentes, de manière à garantir l'égalité des chances.

Intervenant à cette occasion, le chercheur en droit, Mohamed Sbaï, a affirmé que la protection sociale est une priorité nationale, notant que le renforcement de la gouvernance du système de la santé est essentiel pour fournir des soins de santé de qualité, ce qui nécessite l'instauration de règles fondamentales de transparence basées sur la diffusion des informations disponibles pour tous les citoyens.

Le chercheur a souligné l'importance de

renforcer la reddition des comptes dans le système de Santé, plaidant en faveur de la mise en place de mécanismes de contrôle indépendants, ainsi que des systèmes de réclamation et de plainte efficaces pour les citoyens.

Dans une déclaration à la MAP, le membre du bureau exécutif de l'Observatoire marocain de la protection sociale, Larbi Habchi, a indiqué que cette instance a été créée en réponse à un contexte national et international et à la nécessité croissante de mettre en place un système de protection sociale au niveau national.

Il a ajouté que le rôle de l'Observatoire est de suivre et de défendre toutes les causes liées à la protection sociale, qui constitue un mécanisme de développement, dont l'être humain est le pilier principal.

L'Observatoire anime le débat national sur la protection sociale, la gouvernance dans le système de protection sociale et propose des alternatives et des solutions qui favorisent la convergence et le rapprochement entre les systèmes de protection sociale, a-t-il fait savoir.

Cette rencontre, organisée également en coopération avec l'association Mouvement Alternatives Citoyennes, s'ajoute aux activités déjà réalisées par l'Observatoire, dont le séminaire national sur la protection sociale et les rôles de la société civile en 2018 à Marrakech, le forum sur "Le droit à une protection sociale" à Rabat en 2020, la 3^{ème} rencontre sur le socle national de la protection sociale à Tanger en 2021 et le Forum national pour une couverture médicale en 2023 à Rabat.

Depuis début 2024

Un total de 45.015 tentatives d'émigration irrégulière avortées

45.015 tentatives d'émigration irrégulière ont été avortées depuis le début de l'année 2024, grâce à la résilience des dispositifs de surveillance des frontières et des littoraux, indique-t-on auprès du ministère de l'Intérieur.

Selon des données du ministère, quelque 11.323 tentatives d'émigration irrégulière ont été avortées au niveau de la préfecture de Mdiq et 3.325 tentatives avortées au niveau de la province de Nador, au cours du mois d'août dernier, impliquant différentes nationalités.

De même, les services de sécurité ont démantelé 177 réseaux criminels s'activant dans le trafic de migrants, alors que 10.589 migrants ont été secourus en mer et ont pu bénéficier de la prise en charge en termes d'assistance, d'accompagnement médical, d'hébergement et d'orientation, dans le cadre de la gestion humanisée des frontières.

Grâce à la vigilance et à l'action résolue des divers services de sécurité, comme en témoignent les dites statistiques, le Royaume renforce ainsi sa stature en tant qu'acteur prééminent de la sécurité régionale et du combat contre les réseaux de trafic transfrontalier.

Par ailleurs, le Royaume du Maroc se trouve toujours confronté en cette année 2024 à une pression migratoire croissante, conséquence directe de l'instabilité prévalant dans la région du Sahel ainsi que de la perméabilité des frontières.

Cette situation est aggravée par l'exploitation cynique des politiques de protection et d'accueil par des réseaux criminels de trafic de migrants, qui ont détourné leurs objectifs nobles à leur profit.



Dans ce cadre, une lutte globale et efficace contre la migration irrégulière exige une coordination sans faille entre tous les pays partenaires, à travers des actions de surveillance et de prévention des facteurs d'attraction.

Dans cette optique, l'engagement responsable et solidaire avec l'ensemble des partenaires, notamment les pays de l'Afrique de l'ouest et l'Espagne, se révèle être le levier crucial pour relever les défis posés par la question migratoire.

D'autre part, les réseaux sociaux constituent un puissant facteur d'attraction pour l'émigration irrégulière, notamment auprès de la jeunesse. A cet effet, il s'avère impératif que les grandes plateformes assument pleinement leur responsabilité dans la modération des contenus partagés, lesquels sont souvent monétisés.

Clôture des travaux de la CMAE

Adoption de la “Déclaration d'Abidjan” sur les ambitions de l’Afrique pour lutter contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse

Les travaux de la 10^e session de la Conférence ministérielle africaine sur l’environnement (CMAE) ont été sanctionnés, vendredi à Abidjan, par l’adoption d’un Document final baptisé « Déclaration d’Abidjan sur les ambitions de l’Afrique en matière de lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse ».

A travers ce document, les ministres africains de l’Environnement réunis les 5 et 6 septembre courant dans la capitale économique ivoirienne, ont réitéré leur appel en faveur de la création d’un protocole juridiquement contraignant sur la gestion de la sécheresse et le renforcement de la résilience dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, en particulier en Afrique.

Ils ont de même préconisé l’établissement et la consolidation de partenariats mondiaux et régionaux, y compris avec les Etats, les organisations internationales, la société civile, les universités, les populations locales et le secteur privé, par le truchement d’un appui financier et technique à l’Afrique, afin de lutter contre ces enjeux environnementaux majeurs.

Les responsables africains se sont prononcés également en faveur de l’engagement des Etats membres à consacrer davantage de ressources nationales à la lutte contre la désertification et à l’atténuation des effets de la sécheresse, tout en renforçant la résilience des populations et des écosystèmes grâce à une gestion durable des terres.

De même, ils ont exhorté les Etats membres à œuvrer en faveur de la neutralité en matière de dégradation des terres d’ici à 2030, tout en les engageant à insérer cet objectif dans les plans et politiques nationaux de développement.

Ils ont mis en lumière la pertinence d’un engagement des Etats membres, des communautés économiques régionales, de l’Union africaine (UA) et des partenaires de développement pour s’attaquer, par le biais d’approches de développement intégrées et inclusives, aux facteurs socioéconomiques de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse, notamment la pauvreté, la pression démographique et les systèmes fonciers inadéquats.

Les conférenciers ont préconisé la promotion de la coopération régionale et l’échange d’informations, de connaissances, de technologies, d’innovations et de meilleures pratiques entre les Etats membres afin d’améliorer l’efficacité des stratégies de gestion durable des terres et de parvenir à la neutralité en matière de dégradation des terres.

En outre, ils ont souligné l’importance de continuer à renforcer les partenariats privés et publics et les mécanismes de



financement innovants et à établir des centres pour exploiter durablement le capital naturel et la valeur ajoutée et à inverser la dégradation de l’environnement.

Ils encouragent les Etats membres à faire participer activement toutes les parties prenantes concernées, notamment les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les populations locales, dans la prise de décisions, la conception, la planification, la mise en œuvre et l’évaluation des processus liés à la désertification, à la dégradation des sols et à la sécheresse, ainsi que la remise en état des écosystèmes.

Dans la même lignée, ils ont sollicité le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, à la faveur d’une mobilisation des ressources financières nouvelles, supplémentaires et suffisantes pour appuyer les Etats membres, et du renforcement de leurs accès aux mécanismes financiers mondiaux pour faire face aux effets néfastes des changements climatiques et de l’appauvrissement de la biodiversité.

Ils ont aussi exhorté les institutions financières, notamment les banques multilatérales de développement à fournir des ressources financières nouvelles, supplémentaires et innovantes afin de permettre aux Etats membres de répondre à leurs besoins en matière de restauration des écosystèmes et de résilience à la sécheresse.

Les ministres africains de l’Environnement ont, de même, sollicité nombre d’organisations internationales concernées, d’autres partenaires de développement,

ainsi que le secteur privé à fournir aux Etats membres un appui technique et financier, outre le renforcement des capacités pour lutter contre la sécheresse, améliorer la résilience des populations et des écosystèmes et pour assurer une gestion durable des terres.

Dans le même sillage, les conférenciers ont exhorté la BAD, la Commission de l’Union africaine, l’Agence du Nouveau Partenariat pour le développement (NEPAD) de l’Afrique de l’Union africaine, en collaboration avec le PNUE, à soutenir les travaux de la CMAE, en particulier dans les domaines des changements climatiques, de la biodiversité, de la pollution, de la sécheresse, de la dégradation des sols, de la désertification et de la gouvernance environnementale.

Ils ont aussi invité les Etats membres à appuyer davantage les initiatives africaines actuellement menées sur les marchés du carbone, telles que l’Initiative pour le marché du carbone en Afrique lancée lors de la 27^e Conférence des Parties tenue en 2022 en Egypte, et la Stratégie de l’UA sur les marchés du carbone.

Ils ont, par la même occasion, salué le travail mené par le Groupe de l’Afrique à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification pour continuer à renforcer les positions et la voix communes du Continent lors des négociations de la 16^e session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, y compris sur la nécessité d’élaborer un protocole sur le renforcement de la résilience à la sécheresse.

Les ministres ont également loué le travail du Groupe de l’Afrique de négociateurs sur la pollution plastique, le sollicitant à continuer à renforcer la position commune de l’Afrique, en tenant compte des intérêts de tous les Etats du Continent lors des prochaines échéances dédiées aux questions environnementales.

Ils ont invité les Groupes africains de négociateurs sur les changements climatiques, la lutte contre la désertification, la pollution plastique et la biodiversité à travailler de manière concertée pour développer des stratégies visant à lutter contre les changements climatiques et à présenter un rapport à ce sujet lors de la 20^e session ordinaire de la CMAE.

Sur un autre registre, ils ont déclaré avoir pris note notamment du rôle actif et de l’action des principaux groupes et parties prenantes, de la société civile et du secteur privé dans la lutte contre la dégradation des terres, la désertification et la sécheresse et la protection de l’environnement du Continent, tout en les exhortant à continuer de participer activement.

Placée sous le thème « renforcer les ambitions de l’Afrique pour réduire la dégradation des terres, la désertification et la sécheresse » la 10^e session extraordinaire de la CMAE a rassemblé d’éminentes personnalités, dont des responsables gouvernementaux, des représentants d’organisations internationales, des experts issus de plusieurs pays dont le Maroc, ainsi que des acteurs de la société civile.

Khadija Idmbark ou le récit épique d'une mère-courage

Face aux épreuves, certaines personnes sont capables de se montrer sobres dans l'adversité et dignes dans la douleur, à l'instar de Khadija Idmbark, une rescapée du violent séisme ayant secoué la région d'Al Haouz le 8 septembre 2023.

Près d'un an après, Khadija se rappelle de cette terrible nuit qui a complètement bouleversé sa vie, sans pour autant entamer sa ferme volonté de tout recoller, tout rebâtir.

"Ce jour-là, j'ai perdu deux de mes filles après l'effondrement de notre habitation. Ce drame a laissé une trace indélébile de douleur dans mon âme", raconte la quinquagénaire, la voix nouée d'émotion, les yeux embués de larmes.

Khadija est la propriétaire d'un café-restaurant situé à Ouirgane, une commune rurale perchée dans les montagnes du Haut-Atlas (62 km de Marrakech).

Toujours en mouvement, elle jongle avec aisance entre la cuisine de son café et la terrasse qui donne sur le beau paysage du lac de Ouirgane, où ses clients viennent siroter leur thé à la menthe ou déguster les tajines savoureux qu'elle prépare avec soin et passion.

"Ma journée commence à l'aube. Aux premières lueurs, j'enfile mon tablier et je me mets au travail", reprend-elle le visage subitement illuminé d'un radieux sourire.

Le travail consiste à mijoter de ses mains expertes des plats exquis dont l'odeur embaume tout le voisinage, le tout dans la joie et la bonne humeur.



Un sourire par-ci, des mots bienveillants par-là, elle a su faire de son café-restaurant, bien plus qu'un simple lieu de travail, un espace d'échange, de convivialité et de thérapie collective pour sa communauté et ses clients.

Assise sur les marches de l'escalier menant à la porte de sa demeure, située dans le douar El Bour, Khadija explique comment elle a décidé, après la maladie de son conjoint il y a une dizaine d'années, de prendre le relais dans la gestion de cet établissement familial.

Le soir, à l'instar des mouettes qui regagnent

leurs nids, elle est également une mère dévouée et attentionnée. Malgré ses longues journées de travail, elle trouve le temps et l'énergie de s'occuper des membres de sa famille et de partager des moments de complicité avec ses filles, toujours promptes à l'aider dans les tâches quotidiennes. Un autre jour se lève sur Ouirgane. La vie reprend son cours. A l'image des oliviers millénaires qui s'agrippent à cette terre bénie, Khadija, comme tous les habitants de son village, est plus que jamais déterminée à reprendre son envol.

Conférence internationale "EuroscienceFun" à Rabat

Une première en Afrique et dans le monde arabe

Rabat accueillera du 10 au 14 septembre la 4ème édition de la Conférence internationale "EuroScienceFun 2024", événement dédié à la promotion de la science de manière ludique et engageante, ce qui constitue une première en Afrique et dans le monde arabe.

Organisé par l'Université Mohammed V de Rabat, la Fondation Averoës pour la promotion de la Recherche scientifique, de l'Innovation et du développement durable et la Faculté des Sciences de Rabat en partenariat avec le Réseau européen "EuroFunScience" de l'Université de Genève, cet événement marque une étape "historique" en étant la première édition à se tenir dans un pays arabe et africain, indique samedi l'Université Mohammed V de Rabat dans un communiqué.

Cette conférence offre une "plateforme inédite" pour le Maroc, permettant de positionner le pays comme un centre régional de la communication scientifique, souligne la même source, ajoutant que l'événement contribuera à renforcer les liens entre les institutions académiques marocaines et internationales, tout en inspirant la prochaine génération de communicateurs scientifiques.

Avec un programme incluant une série de conférences, d'ateliers interactifs et de sessions pratiques menées par des experts européens en communication scientifique, cet événement connaîtra plusieurs moments forts, notamment

à l'ouverture officielle, ponctuée par des discours du président de l'Université Mohammed V de Rabat, Farid El Bacha, et du représentant du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, M. Khalid Berrada.

La conférence connaîtra également la tenue de sessions plénières sur les meilleures pratiques en médiation scientifique, avec des contributions d'équipes internationales de renommée telles que "Freezing Physics" de Leiden et "Science Gateway", relève le communiqué.

Cet événement, soutenu par le Sciencescope de l'Université de Genève et le musée d'Histoire des Sciences, sera marqué également par l'organisation d'une visite culturelle de Rabat, incluant le Musée Bank Al Maghrib, un atelier de théâtre d'improvisation axé sur le développement personnel et les techniques de communication créative, et sera clôturé par la tenue d'un spectacle commun qui présentera le résultat des échanges et apprentissages de la semaine.

Réunissant des experts en communication scientifique, des organisateurs de spectacles scientifiques, ainsi que des étudiants, des chercheurs et des professionnels souhaitant promouvoir la science de manière ludique et engageante, cette initiative est conçue pour favoriser l'interaction entre la science et le grand public, tout en encourageant l'échange de connaissances actuelles en médiation scientifique, conclut le communiqué.

Ouverture du parc Sidi Othmane après l'achèvement des travaux d'aménagement

La commune de Casablanca a annoncé, samedi, l'ouverture du parc Sidi Othmane, après l'achèvement des travaux d'aménagement supervisés par la société Casablanca Baïa. Selon un communiqué de la commune, le parc Sidi Othmane, conçu pour offrir un nouvel espace de détente aux habitants de la région et de ses environs, s'étend sur une superficie de 8 hectares.

Il se distingue par un espace naturel vert couvrant 65 % de sa superficie, ce qui en fait l'un des principaux espaces écologiques contribuant à l'amélioration de la qualité de l'air et de l'environnement urbain dans la région. D'après la même source, le parc dispose de plusieurs installations soi-

gneusement conçues pour répondre aux besoins de toutes les tranches d'âge. Il comprend une aire de jeux pour enfants, un espace de sport, un sentier de marche de 1500 mètres de long, des équipements urbains et des bancs pour le confort des visiteurs, ainsi que des installations sanitaires publiques, et 645 arbres de 23 espèces différentes.

Le communiqué souligne que ce parc constitue une valeur ajoutée à la chaîne des espaces verts de loisirs de la ville de Casablanca, reflétant ainsi l'engagement des autorités locales et des élus à offrir des espaces modernes répondant aux attentes des habitants tout en contribuant à la propreté et à la beauté de la ville.



La Zone CADETAF1

Un potentiel minier à la recherche de son écosystème pour se développer

Horizons



« La vague continuait à déferler, et Fès se transforma peu à peu en une sorte d'arche de Noé. La croyance reprit le dessus, apaisant les cœurs. Le ciel, resté bleu tout au long de la tempête, se rappela agréablement à notre souvenir. Il changea le soleil sur son déclin de nous offrir un coucher glorieux » 2

La zone de CADETAF s'étale sur une superficie de 60.000 km² — à cheval sur trois régions administratives, à savoir celles de Drâa-Tafilalet, de Fès-Meknès et de l'Oriental. En raison de la diversité des gîtes qu'elle renferme, la région minière de Tafilalet et de Figuig a toujours été considérée comme étant une région à grande vocation minière. Cette région a, depuis longtemps, constitué le siège d'une production importante en plomb-zinc. En effet, des centaines de gîtes de ces substances sont connus et ont fait l'objet de travaux d'importance variable. Outre les minerais du plomb, du zinc et de la barytine, la région renferme d'autres substances telles que le cuivre, le manganèse, le

nickel, le fer, l'or, l'argent, le marbre et des roches ornementales. Cependant, ces richesses n'ont pas permis à l'activité minière dans la région d'évoluer vers le stade industriel et constituer un levier de développement socioéconomique régional, voire national. Cette contre-performance s'explique essentiellement par le retard important en matière de recherche et de développement minier. 3 Les recettes des artisans mineurs ne dépassaient pas 300 MD en 2022 pour un effectif damassant de 2000 et plus de 400 chantiers. 4

Cadre législatif

La nouvelle loi n° 74-15 et son décret d'application sont des instruments législatifs et réglementaires qui visent à rendre la région minière de Tafilalet et de Figuig une destination privilégiée pour les investisseurs en ouvrant pour y assurer un patrimoine minier actif et confirmer son potentiel géologique. Ces instruments qui ne constituent pas une

rupture avec le Dahir de création du 1er décembre 1960, prévoient :

Le maintien de la même délimitation de la région minière de Tafilalet et de Figuig ;

La prorogation de l'activité minière artisanale pour une durée de 15 ans ;

Le maintien de la CADETAF tout en lui attribuant de nouvelles missions.

Potentialités minières

Si les richesses de la zone n'ont pas permis à l'activité minière dans la région d'évoluer vers le stade industriel et constituer un levier de développement socioéconomique régional, voire national, à cause du retard important en matière de recherche et de développement minier, l'opportunité offerte par la transition énergétique et l'engouement de la demande des substances critiques et stratégiques appellent à un plan d'action ambitieux afin de valoriser son potentiel et dépasser le retard et la contre-performance accumulés.

Intégration dans la stratégie nationale

Prévue par sa spécificité, la zone devrait sortir de ce silo pour adhérer pleinement au développement du secteur minier à l'échelle nationale. Ceci pourrait être assuré par la bonne conception des objectifs locaux qui devraient soutenir les objectifs stratégiques à l'échelle nationale et vice-versa. Ces objectifs stratégiques devraient être déclinés en initiatives locales afin de développer une cartographie intégrant tout le potentiel de la zone et cibler ces efforts de cartographie d'infrastructures géologique en focalisant les efforts sur les substances à fort potentiel en minéraux stratégiques et critiques. Il en est de même pour le développement des capacités des PMI-PME dans la zone pour que le futur investisseur de taille puisse profiter de prestations de meilleur rapport qualité/prix à l'échelle locale.

Développement des ressources

Les efforts essentiellement faits auparavant par les artisans ne ciblèrent pas les minéralisations affleurantes délaissant le potentiel que pourrait receler la zone en profondeur. Avec les outils qu'offrent actuellement les techniques d'exploration minière en termes de profondeur d'investigation et de résolution, pratiquement tout le potentiel de la zone reste à découvrir. Un projet intégré de valorisation de toutes les potentialités de la zone devient plus qu'une urgence. Il ouvrira la porte à toutes les opportunités, attirera plus d'investisseurs. Il servira pour construire et élargir les bases d'une valorisation des ressources afin de créer plus de valeur ajoutée à partager dans la zone et plus d'emplois. Cette valeur ajoutée sera plus importante si le projet est élargi pour couvrir d'autres substances, en relation avec celles stratégiques et critiques de la transition énergétique.

Ce projet devrait inclure comme livrables des documents techniques rédigés selon les standards internationaux décrivant les zones potentielles, des propositions de programmes d'investissement pluriannuel d'exploration et de développement pour valoriser chaque potentiel en évaluant la valeur créée avant et après les programmes des travaux, justifiant la rentabilité. Ces programmes devraient être les bases d'une campagne de promotion ciblée du potentiel de la zone et les «inputs» des contrats-programmes entre l'Etat et les investisseurs.

Renforcement des capacités

Les capacités sont l'ensemble des livrables, produits et services des différents projets nécessaires pour parvenir à un système complet de création de la valeur. Ce système doit comporter l'infrastructure physique et information-

nelle nécessaire, l'organisation avec des rôles et responsabilités clairs, des canaux de circulation des flux fluidifiés, de services, produits et informations, des standards et règles de jeu à adopter clarifiés et un système de gouvernance flexible et efficace. Une telle initiative pour mettre en place ce système où mettre à niveau le système inadéquat ne pourrait espérer le succès que si elle part de l'état actuel des différents composants des capacités, le comparer avec leurs états souhaités futurs et combler l'écart en adoptant l'option optimale afin d'optimiser les ressources et l'effort.

Dans ce cadre, la zone gagnerait à ce que l'infrastructure de base soit développée, l'infrastructure géo-scientifique en termes de disponibilité des données pertinentes et de qualité et couvrant toute la zone, soit enrichie et structurée dans un système d'information géographique (SIG) dédié. Cela boostera l'exploration minière dans la zone.

Le développement des capacités signifie aussi le renforcement de celles de la Centrale en termes de ressources humaines afin d'encadrer les artisans pour faciliter leur intégration au plus vite dans le nouvel écosystème. Une infrastructure d'analyses, d'essais technologiques et de R&D est nécessaire pour permettre, à terme, de ne pas se focaliser uniquement sur la commercialisation du minerai brut, mais aussi tendre vers du concentré valorisé. La zone gagnerait à inculquer un esprit d'entrepreneuriat aux artisans pour innover et se développer afin de créer plus de valeur et d'emplois.

Feuille de route de développement

Dérisker les projets de développement minier dans la zone interpelle d'abord l'administration de tutelle, soit par la programmation de budgets suffisants, soit par des incitations d'ordre institutionnel afin que le privé s'y retrouve.

Au-dessus de tous, ce que chercherait l'investisseur privé est une vision claire. Cette vision sera assurée par une feuille de route synthétisant l'ordonnement des initiatives à réaliser, les résultats escomptés et les bienfaits à réaliser et à pérenniser, avec les indicateurs clés de performance. Tous les acteurs s'y retrouveront et cadreront leurs contributions dans le développement de la zone. Elle servira aussi pour fédérer les efforts, construire des synergies et avoir un cadre pour pallier les éventuels défis et mesurer le progrès achevé.

Système de gouvernance

La mise en œuvre de cette feuille de route gagnerait aussi à être encadrée par un système de gouvernance flexible et efficace. La finalité est de maintenir et surveiller l'initiative pour répondre aux objectifs stratégiques et réaliser les avantages escomptés. Il s'adosse à une

structure dont les membres devraient représenter les institutions de financement, les acteurs clés prévus par la loi ou par des contrats signés, les experts dans le domaine et les représentants de ceux qui seront directement impactés par les résultats. Il établit des points de contrôle échelonnés dans le temps pour prendre les décisions idoines afin de naviguer avec succès sur les vagues de changement. Il aide à maîtriser les risques et résout les problèmes posés. Pour ce faire, il doit s'appuyer sur un système d'information efficace pour mettre à la disposition des acteurs l'information pertinente et adéquate, au moment adéquat, et garder la traçabilité des mécanismes de prise de décision pour un éventuel audit. Le système de gouvernance assure les ressources nécessaires, leur optimisation et leur développement en capitalisant sur les leçons apprises.

Mobilisation des ressources, partenariat et système de gouvernance

Il va sans dire que le développement du potentiel minier de la zone tel que proposé nécessite une mobilisation des ressources financières que le budget de l'Etat ne pourrait pas combler. Les opportunités qu'offre le partenariat public privé pourraient être un levier à exploiter. Les institutions telles que les régions et communes gagneraient à contribuer à l'effort si ce n'est pour le développement de l'infrastructure de base. Les investisseurs privés qu'ils soient nationaux ou internationaux contribueront sûrement une fois le potentiel minier prouvé.

Promouvoir le potentiel de la zone

Cependant, et bien que les investisseurs soient à l'affût de toute opportunité dans le secteur, un effort de promotion est nécessaire auprès d'eux qu'ils soient nationaux ou internationaux. Une promotion efficace se base sur des documents techniques rédigés selon les standards internationaux décrivant les données pertinentes des zones potentielles, des propositions de programmes d'investissement pluriannuel d'exploration et de développement pour valoriser chaque potentiel en évaluant la valeur créée avant et après les programmes des travaux justifiant la rentabilité. Les événements de promotion des projets miniers sont organisés de par le monde. Ils constituent des fenêtres pour exposer le potentiel de la zone à des acteurs miniers susceptibles d'être intéressés. Ils pourraient être ciblés individuellement si l'opportunité se présente. Il en est de même pour les acteurs des écosystèmes nationaux (construction, chimie et parachimie, ...). A titre d'exemple, le marbre d'Erfoud est une ressource très appréciée. Par ailleurs, cet effort pourrait être boosté par l'organisation d'une journée dédiée au potentiel des ressources mi-

nières, à l'image de «la fête des dattes» organisée à la ville d'Erfoud.

Un futur fleurissant

Les écosystèmes jouent plusieurs rôles dans le développement économique en termes d'innovation et d'entrepreneuriat. Ils peuvent favoriser la croissance économique en soutenant le développement de nouvelles entreprises, l'efficacité des ressources localisées là où elles sont demandées, ce qui créerait de l'emploi et stimulerait les économies locales. Le développement social par l'implication de diverses parties prenantes, notamment les communautés locales, les institutions gouvernementales et les entreprises, favorisant un sentiment d'appropriation et d'engagement.

Le développement d'un écosystème efficace nécessite souvent une planification stratégique, une collaboration entre plusieurs secteurs et acteurs et une adaptation continue aux nouveaux défis et opportunités. Cela implique une approche holistique qui prend en compte les impacts à long terme sur la viabilité économique, l'équité sociale et la durabilité environnementale garantissant ainsi un avenir plus équilibré et plus durable.

Depuis la mise en service de l'usine de Renault à Tanger, en 2012, le secteur de l'automobile a connu une nouvelle dynamique. Il est devenu l'un des secteurs les plus prometteurs de l'activité économique au Maroc. Evidemment, les échelles et les contextes ne sont pas les mêmes, mais l'idée est exactement la même. Présenter un dossier solide afin d'attirer un investisseur de taille, préparer les conditions de réussite et construire un écosystème en fédérant les efforts et en intégrant tous les acteurs. D'abord par y croire, ensuite en lançant l'idée et en lui préparant les conditions du succès. Avant 2022, si on n'y avait pas cru, le Maroc ne serait pas l'un des leaders à l'échelle régionale dans le secteur de l'automobile.

Par Abderrazak Hamzaoui



1 Centrale d'achat et de développement de la région minière de Tafilalet et de Figuig (CADETAF)

2 Abdellatif Laabi, le fond de la jarre

3 <https://cadetaf.com/fr/>

4 CADETAF, rapport annuel 2022.

Economie

Marché des changes

Le dirham s'est déprécié face à l'euro

Le dirham s'est déprécié de 0,4% face à l'euro et de 1,1% vis-à-vis du dollar américain durant la période du 29 août au 4 septembre 2024, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, fait savoir BAM dans son bulletin hebdomadaire. Au 30 août, les avoirs officiels de réserve se sont établis à 363,2 milliards de dirhams (MMDH), en hausse de 0,4% d'une semaine à l'autre et de 1,3% en glissement annuel, relève la même source. Les interventions de BAM se sont établies à 148,7 MMDH en moyenne quotidienne. Elles sont réparties entre des avances à 7 jours pour un montant de 65 MMDH, ainsi que des pensions livrées à plus long terme et des prêts garantis pour des montants respectifs de 48,4 MMDH et 35,2 MMDH.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est élevé à 2 MMDH et le taux interbancaire s'est établi à 2,75% en moyenne.

Lors de l'appel d'offres du 4 septembre (date de valeur le 5 septembre), la Banque a injecté un montant de 61,3 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Au cours de la semaine allant du 29 août au 4 septembre 2024, le MASI s'est déprécié de 0,4%, ramenant ainsi sa performance depuis le début de l'année à 14,5%.

Cette évolution reflète notamment les diminutions des indices des secteurs des télécommunications de 6,2%, des distributeurs de 2,2% et des banques de 0,3%.

En revanche, ceux relatifs aux secteurs de l'immobilier et aux "services de transport" ont progressé de 10% et 1,7% respectivement.

Pour ce qui est du volume hebdomadaire des échanges, il s'est élevé à 2 MMDH au lieu de 721,4 millions de dirhams une semaine auparavant, réalisés principalement sur le marché central actions.



Participation distinguée d'OCP Africa au Forum sur les systèmes alimentaires en Afrique à Kigali



Le Forum sur les systèmes alimentaires en Afrique (AFS), qui s'est déroulé du 2 au 6 septembre à Kigali, a été marqué par une participation distinguée d'OCP Africa, filiale africaine du Groupe OCP.

Intervenant lors d'une série d'événements et de panels de ce Forum annuel, les représentants d'OCP Africa ont mis en lumière les efforts déployés par cette filiale dans la réalisation du développement durable des systèmes alimentaires, en partageant avec les agriculteurs africains les ressources et l'expertise nécessaires pour renforcer la productivité, améliorer leurs moyens de subsistance et stimuler le développement durable dans le Continent.

Ainsi, le vice-président Afrique de l'Ouest à OCP Africa, Mehdi Filali, a souligné les initiatives du Groupe dans le cadre de la mise en œuvre du plan décennal sur les engrais et la santé des sols en Afrique, adopté par le Sommet africain sur les engrais et la santé des sols, qui s'est tenu en mai dernier à Nairobi.

M. Filali, qui s'exprimait au cours d'un panel sur cette thématique, a évoqué trois initiatives principales visant à soutenir ce plan ambitieux, à savoir la mise en place d'un partenariat avec l'Agence américaine pour le développement international (USAID) portant sur le projet "Space to Place", destiné à collecter les données locales sur les sols et le climat.

Ces données serviront de base à un outil

d'aide à la décision en vue de guider les agriculteurs vers une utilisation optimale de solutions de nutrition des plantes.

M. Filali a également rappelé la signature d'une convention de coopération avec la Banque mondiale pour le lancement d'un programme régional sur les fertilisants et la santé des sols au profit des pays d'Afrique de l'Ouest, en plus de l'établissement d'un partenariat visant notamment à fournir au Bénin, au Togo, à la Guinée, au Niger et au Mali, des packs axés sur la santé des sols et la fertilisation efficiente.

De son côté, le directeur du bureau d'OCP Africa au Rwanda, Anas Khanchoufi, a relevé, lors d'une autre rencontre, le rôle central des innovations dans la transformation de l'agriculture et le développement des systèmes alimentaires en Afrique.

Il a, dans ce contexte, mis en évidence les efforts déployés par OCP Africa pour développer des solutions spécialement élaborées qui s'adaptent au contexte local dans les différents pays africains.

Ce forum a été rehaussé par une participation marquante de plusieurs experts du Groupe, particulièrement lors des événements parallèles, en procédant à un partage enrichissant de l'expérience de l'OCP en tant que leader mondial dans le domaine des phosphates, plus précisément en matière des solutions liées

aux engrais, à la santé des sols et à la transformation agricole.

L'accent a été mis également sur l'engagement du groupe marocain envers l'Afrique, à travers sa filiale africaine OCP Africa, en déployant une approche globale et intégrée visant à mobiliser les différents acteurs de la chaîne de valeur pour fournir aux agriculteurs le soutien nécessaire et libérer le potentiel agricole de la région au bénéfice du continent et du monde entier.

Le Forum sur les systèmes alimentaires en Afrique constitue une plateforme de prise de mesures effectives et de partage des expériences permettant de transformer les systèmes alimentaires en Afrique.

L'édition de 2024 a attiré quelque 5.000 participants, dont des décideurs, des scientifiques et des chercheurs, qui ont exposé des politiques innovantes, des initiatives de financement, des recherches et des modèles économiques touchant à l'agriculture et aux systèmes alimentaires.

Placé sous le thème "Innover, accélérer et évoluer : réaliser la transformation des systèmes alimentaires à l'ère du numérique et du climat", le Forum a été l'occasion de présenter les plus récentes technologies permettant de faire face aux effets du changement climatique, de gérer la fracture numérique et le gaspillage alimentaire.

Marché des capitaux

Les levées de capitaux ont atteint 67,77 milliards de dirhams (MMDH) au cours des sept premiers mois de 2024, contre 50,99 MMDH durant la même période une année auparavant, selon l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Ces levées concernent les émissions de titres de créances négociables (TCN) avec environ 53 MMDH, les émissions obligataires (10,18 MMDH) et les émissions de titres de capital (4,59 MMDH), précise l'AMMC qui vient de publier ses indicateurs

mensuels du marché des capitaux de juillet 2024.

Au seul mois de juillet, les levées de capitaux se sont établies à plus de 13,84 MMDH, constituées des émissions de TCN (près de 11,79 MMDH) et des émissions obligataires (2,06 MMDH), fait savoir la même source.

Les indicateurs de l'AMMC font également état d'une hausse de 7%, en glissement annuel, de l'en-cours des opérations de prêt emprunt de titres à 27,6 MMDH à fin juillet.

Trésor

La Direction du Trésor et des Finances Extérieures (DTFE) a lancé, vendredi, trois opérations de placement des excédents de trésorerie d'un total de 3 milliards de dirhams (MMDH).

Avec prise en pension, le premier placement porte sur 1,5 MMDH et est souscrit sur six jours au taux moyen pondéré de 2,3%, indique la DTFE dans un communiqué.

Le second placement, également avec prise en pension, concerne un montant de 1 MMDH, souscrit sur trois jours au taux moyen pondéré de 2,26%, poursuit la même source.

En blanc, le dernier placement porte sur 500 millions de dirhams et est souscrit sur trois jours au taux moyen pondéré de 2,75%.

Baisse des débarquements de pêche aux ports de Laâyoune et de Tarfaya

Les débarquements de la pêche côtière et artisanale au niveau du port de Laâyoune ont atteint 79.226 tonnes (T) à fin juillet 2024, en baisse de 32%, par rapport à la même période une année auparavant, selon l'Office national des pêches (ONP).

La valeur marchande de ces captures a aussi reculé de 9%, à plus de 884,22 millions de dirhams (MDH), contre plus de 972,93 MDH à fin juillet 2023, a précisé l'ONP dans son dernier rapport sur les statistiques sur la pêche côtière et artisanale au Maroc.

Par espèce, les quantités de poissons pélagiques débarquées dans ce port ont reculé de 48% au cours des sept premiers mois de 2024 à 52.608 T, pour une valeur estimée à 260,92 MDH (-35%), contre plus de 401,83 MDH/ 100.646 T à fin juin 2023.

Les débarquements des poissons blancs ont, quant à eux, enregistré une augmentation significative de 84% à 19.968 T, pour une valeur de plus de 223,76 MDH, contre plus de 160,26 MDH/10.869 T en glissement annuel (+40%).

S'agissant des débarquements des céphalopodes, ils ont augmenté de 14% à 6.270 T pour des recettes de plus de 387,20

MDH (-3%), tandis que pour les crustacés, les débarquements ont enregistré une augmentation de 8% à 379 T, générant des revenus de plus de 12,33 MDH (+12%).

Au niveau national, les débarquements des produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale ont atteint 625.349 tonnes à fin juillet 2024, en hausse de 4% par rapport à la même période une année auparavant. En valeur, ces débarquements ont enregistré une hausse de 7% à plus de 6,28 milliards de dirhams.

Du côté du port de Tarfaya, les débarquements de la pêche côtière et artisanale ont atteint 9.503 tonnes (T) à fin juillet 2024, en baisse de 10% par rapport à la même période de l'année précédente, selon l'Office national des pêches.

La valeur marchande de ces captures a augmenté de 33% à plus de 128,85 millions de dirhams (MDH), contre environ 170,92 MDH à fin juin 2023, a précisé l'ONP dans son dernier rapport sur les statistiques sur la pêche côtière et artisanale au Maroc.

Par espèce, les quantités de poissons pélagiques débarquées dans ce port ont reculé de 22% au cours des sept premiers mois de 2024 à 6.902 T, pour une valeur estimée à plus de 39,27 MDH.



Les débarquements des poissons blancs ont, en revanche, enregistré une hausse de 29% à 1.102 T, pour une valeur de plus de 23,40 MDH (+22%), contre 19,19 MDH/853 T en glissement annuel.

Concernant les débarquements des céphalopodes, ils ont augmenté de 77% à 1.440 T pour des recettes de plus 107 MDH (+54%), tandis que pour les crustacés, les débarquements ont accusé une

hausse de 19% à 59 T, générant des revenus de plus de 1,20 MDH (+24%).

Au niveau national, les débarquements des produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale ont atteint 625.349 tonnes à fin juillet 2024, en hausse de 4% par rapport à la même période une année auparavant. En valeur, ces débarquements ont enregistré une hausse de 7% à plus de 6,28 milliards de dirhams.

L'ANRE et la CNMC signent un MoU pour une régulation énergétique intégrée et durable

L'Autorité nationale de régulation de l'électricité (ANRE) et la Commission espagnole des marchés et de la concurrence (CNMC) ont signé, récemment à Madrid, un Mémoire d'entente (MoU) visant à renforcer leur collaboration dans le domaine de la régulation de l'énergie.

Paraphé par le président de l'ANRE, Abdellatif Bardach, et la présidente de la CNMC, Cani Fernández Vicién, cet accord s'inscrit dans le cadre des liens fraternels qui unissent le Maroc et l'Espagne, sous la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'Assiste, et ouvre la voie à de nouvelles perspectives de coopération énergétique, in-

diquer l'ANRE dans un communiqué.

S'exprimant à cette occasion, M. Bardach a indiqué que ce MoU, fruit de discussions approfondies et d'un engagement résolu en faveur de la durabilité et de l'innovation dans le domaine de la régulation énergétique, met en exergue l'importance des aspects techniques cruciaux tels que la tarification, tout en adoptant des pratiques de transparence et d'équité, essentielles pour assurer un marché énergétique ouvert et juste.

"Cela dit, notre initiative va bien au-delà de la simple célébration de nos acquis", a-t-il relevé, notant qu'elle "s'inscrit dans une démarche stratégique à long terme visant à

renforcer et à élargir les échanges et les interconnexions énergétiques existantes, illustrant ainsi notre engagement profond pour améliorer l'intégration régionale et la sécurité énergétique".

Et d'ajouter que "cette démarche ouvre la voie à une collaboration future encore plus robuste et étendue, consolidant ainsi notre engagement commun à relever les défis énergétiques mondiaux".

Par la même occasion, M. Bardach et Mme Vicién ont réaffirmé leur détermination à œuvrer en étroite collaboration pour faire de ce partenariat un modèle de coopération internationale, reflétant une convergence d'intérêts

stratégiques pour les deux pays et pour la région méditerranéenne et africaine dans son ensemble.

Ils se sont également félicités de leur co-présidence de la task-force sur l'hydrogène vert au sein de l'Association des régulateurs méditerranéens qui met en avant leur rôle clé dans la promotion de l'hydrogène vert, comme élément clé de la transition énergétique.

Cette responsabilité illustre l'importance stratégique du Maroc et de l'Espagne comme acteurs majeurs dans le développement des technologies renouvelables et la promotion d'un avenir énergétique durable pour la région, conclut le communiqué.



Avec son premier film américain

Pedro Almodovar sacré à Venise

La Mostra de Venise a réparé une injustice en offrant à l'Espagnol Pedro Almodovar, 74 ans, le Lion d'or, l'un des prix les plus prestigieux de son immense carrière, pour son premier film américain, "La chambre d'à côté", sur le suicide assisté.

Le festival a aussi récompensé la prise de risque d'une icône hollywoodienne, Nicole Kidman, et le travail d'une figure du cinéma français, Vincent Lindon, en leur décernant ses prix d'interprétation.

Almodovar, récompensé aux Oscars, auteur de chefs-d'œuvre comme "Tout sur ma mère", "La mauvaise éducation" ou "Douleur et gloire", est habitué des plus grands festivals. Mais il n'avait jusqu'alors jamais été consacré d'une récompense suprême en compétition.

C'est finalement le jury présidé par Isabelle Huppert, autre grand visage du cinéma européen d'auteur, qui offre cette récompense au cinéaste par excellence des femmes et des sentiments. "C'est mon premier film en anglais mais l'esprit est espagnol", a-t-il déclaré en recevant son prix.

Il en a profité pour livrer un plaidoyer pour l'euthanasie, clamant que "dire adieu à ce monde dignement est un droit fondamental de tout être humain".

L'ancien enfant terrible de la Movida est récompensé pour un film à la tonalité crépusculaire, qui "parle d'une femme qui agonise dans un monde qui agonise aussi". Personnage haut en couleurs, apparaissant encore sur le tapis rouge dans un costume rose sau-



mon, Almodovar n'en recèle pas moins une certaine noirceur, plus marquée ces dernières années.

Son œuvre relate l'histoire d'Ingrid (Julianne Moore), actrice de romans angoissée par la fin de l'existence, et Martha (Tilda Swinton), son amie de jeunesse, ancienne reporter de guerre habituée à défier la mort. Atteinte d'un cancer, cette dernière décide de mettre fin à ses jours.

Pour Isabelle Huppert, le film "aborde des sujets importants" avec "philosophie", "distance" et "sans mélodrame". En conférence de presse, la présidente du jury a aussi

salué le jeu des actrices.

La Mostra a récompensé une autre figure reconnue, Vincent Lindon, 65 ans, pour un rôle qui lui va comme un gant, mêlant intime, social et politique: celui d'un père confronté à la dérive de l'un de ses fils vers l'extrême droite violente, dans "Jouer avec le feu".

"Il est très rare qu'un président (de jury) français soit aussi généreux avec quelqu'un de son pays. C'est très rare et très chic", a-t-il souri avant d'embrasser Isabelle Huppert qui lui offre "un prix dont (il a) rêvé longtemps et (qui) change le cours de l'existence".

Le prix d'interprétation féminine

est allé à Nicole Kidman - absente à cause du décès de sa mère - qui se joue une nouvelle fois, à 57 ans, de son image glamour dans "Babygirl", un thriller érotique nouvelle génération.

L'actrice s'expose comme rarement dans ce rôle d'une magnat new-yorkaise de la tech ayant une liaison avec un jeune stagiaire qui l'entraîne dans un jeu soft.

Un trophée qui est aussi un message: il récompense un film post-MeToo et salue une prise de risque rare dans la profession.

Huppert a jugé sa performance "assez extraordinaire", louant l'actrice et la réalisatrice Halina Reijn pour ce "portrait de femme très intéressant (...) à la fois puissante et fragile".

Pour sa 81^e édition, le plus ancien festival de cinéma du monde avait fait le plein de stars hollywoodiennes mais certains des films les plus attendus sont repartis bredouille, dont "Joker: Folie à deux", avec Lady Gaga et Joaquin Phoenix, ou "Maria", le biopic sur la Callas avec Angelina Jolie.

Parmi les autres lauréats, "The Brutalist", long-métrage monumental de 3h30 sur le parcours d'un architecte survivant de la Shoah, interprété par Adrien Brody, vaut le prix de la meilleure réalisation à Brady Corbet. Très en vogue ces derniers mois en France, Paul Kircher reçoit à 22 ans le prix de la révélation pour son rôle dans "Leurs enfants après eux", inspiré du roman de Nicolas Mathieu.

Lire également page 14

Sarah Friedland : En tant qu'artiste juive américaine, je dois noter que j'accepte ce prix le 336^{ème} jour du génocide israélien à Gaza et la 76^{ème} année d'occupation



La réalisatrice Sarah Friedland a dénoncé, "en tant qu'artiste juive américaine", le "génocide israélien à Gaza", en recevant un prix à la 81^e Mostra de Venise samedi.

La réalisatrice a reçu plusieurs récompenses (dont la meilleure réalisation) pour son film "Familiar Touch", présenté dans la section parallèle Orizzonti, qui suit le parcours d'une octogénaire en résidence médicalisée.

"En tant qu'artiste juive américaine (...), je dois noter que j'accepte ce prix le 336^{ème} jour du génocide israélien à Gaza et la 76^{ème} année d'occupation", a-t-elle déclaré sur la scène du Palais du cinéma.

"Je crois qu'il est de notre responsabilité, en tant que travailleurs du cinéma, d'utiliser les plateformes institutionnelles à travers lesquelles nous travaillons pour remédier à l'impunité d'Israël sur la scène mondiale. Je suis solidaire du peuple palestinien dans sa lutte pour la libération", a-t-elle ajouté.

Présentation de la pièce de théâtre marocaine "Fatair Atoufah" au Caire

La pièce de théâtre "Fatair Atoufah" (Faites aux pommes) de la Troupe "Douze Tmasra?" a été présentée, jeudi au Caire, dans le cadre de la compétition officielle du 31^e Festival international du théâtre expérimental.

Cette prestation a eu lieu en présence des membres du jury présidé par le poète et scénariste égyptien Medhat Al Adl. Pendant 50 minutes, le public du théâtre "Falaki" à l'Université américaine au Caire a été au rendez-vous avec une œuvre d'art imprégnée d'une dimension intellectuelle et de multiples symboliques qui procèdent du tout premier commencement d'Adam et Eve.

"Faites aux pommes" tourne autour de la dernière nuit de la vie d'Adam, atteint d'un cancer, et de sa femme Eve qui aspire à embrasser la vie avec toutes ses couleurs, plaisirs et délices.

Dans une langue mêlant l'arabe classique et le dialecte marocain, la Troupe makhchi "Douze Tmasra?" a pu séduire l'assistance vers des dimensions psychologiques ambiguës, l'invitant à tenter de déchiffrer les codes de cette œuvre théâtrale qui se manifeste par les thèmes de la vie, de la mort, du bonheur, de la misère, de l'amour, de la peur, etc. Produite avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (Département de la culture) au titre de l'année 2023-2024, cette œuvre est réalisée par Abdeljabar



Khamrane et écrite par le Soudanais Amjad Abu Alala en 2011, à savoir que le texte dramatique a reçu le prix du meilleur texte arabe du "Arab Theatre Institute".

La scénographie et la chorégraphie de cette pièce de théâtre, interprétée par Rajae Kharmaz, Zineb Ennajem, Nourouddine Saadane et Zakaria Haddouchi, ont été si-

gnées respectivement par Youssef El Arkoubi et Taoufiq Izzeddine.

Le Festival international du théâtre expérimental du Caire, qui se veut un pont d'échange et de communication entre les différentes cultures et sociétés par le biais de l'art, vise à présenter les nouveautés de la scène théâtrale internationale.

Bouillon

de culture

Art de Malhoun

La 11^e édition du carrefour national de l'art de Griha et Malhoun, s'est ouverte vendredi à Taoudant. Organisée par "l'Association Roudanya des amateurs de Malhoun et des arts populaires" avec le soutien d'autres partenaires institutionnels, cette édition qui porte le nom de feu Abbès Jirani, connaît la participation d'une brochette d'artistes et troupes qui s'illustrent dans cet art authentique marocain.

La cérémonie d'ouverture de ce festival a été marquée par des déclamations poétiques et des chants interprétés avec brio par des artistes de renommée, outre un hommage appuyé rendu à plusieurs figures artistiques ayant contribué à la sauvegarde et au rayonnement de l'art de Griha et Malhoun. Dans une déclaration à la MAP, le président de "l'Association Roudanya des amateurs de Malhoun et des arts populaires", Mohamed Lamine a souligné que cet événement est dédié à la célébration de l'inscription du Malhoun, en décembre dernier, sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Et d'ajouter que cette édition porte le nom de feu Abbès Jirani, en reconnaissance de ses contributions en tant que président de la commission du Malhoun à l'Académie du Royaume du Maroc, en faveur de l'inscription de cet art authentique sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

"L'école du bout du monde" remporte le GP du Festival international du cinéma de montagne d'Ouzoud

Le film "L'école du bout du monde-Lumana" du réalisateur Bhoutanais Pawa Choyning Dorji a remporté le Grand Prix de la compétition officielle des longs-métrages de la 2^e édition du Festival international du cinéma de montagne d'Ouzoud qui s'est tenu du 03 au 07 septembre, à l'initiative de la Fondation Sawt Al Jabal pour le patrimoine et le développement durable.

Le Prix du meilleur réalisateur a été attribué au japonais Ryusuke Haraguchi pour son film "Le mal n'existe pas", qui a également obtenu le prix du meilleur rôle masculin grâce à la performance de l'acteur Hitoshi Omika. Pour ce qui est du Prix du meilleur scénario, celui-ci a été décerné au film "Hit the road" du réalisateur Panan Panahi. Le meilleur rôle féminin a été obtenu par l'actrice irizienne Pan-tea Panahita pour son rôle dans le film "Hit the road".

Pour ce qui est du grand prix de la compétition officielle des films documentaires, celui-ci a été décerné au film "La ferme de Bertrand" de son réalisateur français Gilles Perret. Le prix du Jury a été réservé au film documentaire "Omni Nobo-l'Homme nouveau" de son réalisateur cap-verdien Carlos Yuri Ceuninck. Le jury de cette compétition a accordé une mention spéciale à "La rivière" du réalisateur Dominique Marchais de France.

Au cours de cette édition qui a fait la part belle au cinéma de montagne en tant que catalyseur du développement, un hommage appuyé a été rendu au cinéaste Mohamed Abderrahmane Taï, à l'actrice Naima Lemcharik et au scénariste et acteur du cinéma amazigh Ahmed Ntama en reconnaissance de leurs sacrifices et de leurs parcours professionnels et personnels distingués au service du rayonnement du 7^e art marocain.

Les spectateurs et habitants d'Ouzoud ont profité le long de cinq jours d'une projection à ciel ouvert à la belle étoile, un concept original et fort qui ambitionne de rapprocher le cinéma des habitants de cette localité nichée dans les sommets d'Azilal.

Une programmation cinématographique riche et diversifiée a été proposée aux amoureux et passionnés du septième art comprenant la projection de films marocains légendaires au même titre que "Lalla Houba", "Al milliard", "Histoire d'un lueur mehaoueh" et bien encore. Le programme a été également ponctué par des soirées artistiques animées par des groupes folkloriques locaux sur la place publique d'Ouzoud ainsi que par des visites de terrain visant à faire découvrir la région et son patrimoine matériel et immatériel aux participants et aux visiteurs.

Outre les projections de films, le

programme du festival a été marqué par l'organisation d'une série de séminaires et de débats sur des sujets se rapportant au cinéma et sur les moyens d'en faire un levier pour le développement régional en tirant profit des atouts naturels et patrimoniaux de la région dans les domaines cinématographique et télévisuel. De même, un mémorandum d'entente pour la formation des jeunes de la région d'Ouzoud aux métiers et spécialités du numérique dans le cadre de la généralisation du programme « JobinTech », a été signé. Une deuxième convention a été signée pour que la Fondation internationale Aliph pour la protection du patrimoine contribue à la restauration de Zaouat Taneghmait.

Une série de recommandations ont été formulées à l'issue de cette manifestation cinématographique parmi lesquelles l'organisation de rencontres pour encourager la réflexion et la créativité sur l'espace

de montagne et la conclusion d'accords de partenariat avec les responsables de festivals de cinéma internationaux, ainsi qu'avec les établissements d'enseignement supérieur. La compétition officielle a vu la projection de longs-métrages, courts-métrages et de films documentaires de renommée internationale produits en 2023 et 2024, en présence d'invités prestigieux venant d'Afrique, d'Europe et d'Asie.

La 2^e édition de ce Festival qui aspire à promouvoir le 7^e art comme levier de développement économique et social local s'inscrit dans le cadre des Hautes Orientations Royales visant à valoriser et à protéger le patrimoine culturel du Maroc, à sensibiliser le public aux enjeux environnementaux et à la nécessité de préserver le patrimoine naturel et à promouvoir des initiatives de développement durable dans le monde rural dans tout le Royaume.

Portrait



Nicole Kidman

Glamour mais pas seulement, primée à Venise

Visage parmi les plus connus d'Hollywood depuis les années 1990, Nicole Kidman a su défier le temps pour décrocher le prix de la meilleure actrice à la Mostra de Venise samedi, en renversant son image glamour dans "Babygirl", thriller érotique nouvelle génération.

En son absence, un message de l'actrice de 57 ans a été lu sur scène : "J'ai appris peu après mon arrivée à Venise la mort de ma mère Janelle Kidman. Je suis sous le choc et je dois être avec ma fa-

mille. Ce prix est pour elle". La comédienne vue dans "Eyes Wide Shut" (1999) et "Moulin Rouge" (2001), qui n'a jamais quitté les écrans, s'expose comme rarement dans ce nouveau rôle où elle incarne une magnat new-yorkaise de la tech ayant une liaison sulfureuse avec un jeune stagiaire qui l'entraîne dans un jeu soft.

Peu nombreuses sont les stars de sa renommée à apparaître (...) dans un jeu de soumission, nue, de dos, ou faisant des injections de botox. "C'est un film sur le désir, le plaisir, les failles intérieures, le secret, le mariage, la vérité, la puissance et le consentement", a résumé l'Australo-américaine à Venise. "C'est l'histoire d'une femme et j'espère qu'elle est libératrice. Elle est racontée par une femme (la réalisatrice et scénariste Halina Reijn) et, à travers son regard féminin, c'est ce qui la rend si unique pour moi".

Actrice ne craignant pas de se transformer, Kidman était récemment l'icône comique Lucille Ball dans le film "Being the Ricardos". Sa performance lui a valu une nomination aux Oscars en 2022 comme meilleure actrice, sans cependant lui permettre de décrocher une deuxième statuette, après celle de 2003 pour son interprétation de l'écrivaine britannique Virginia Woolf dans "The Hours".

Pour incarner cette romancière tourmentée, Nicole Kidman avait lu toute son œuvre, imitant même son écriture lorsqu'elle peinait sur "Mrs Dalloway", le roman qui sert de fil conducteur au film de Stephen Daldry. Ce rôle avait de-

mandé à l'actrice de cacher ses boucles rousses sous une perruque terne et de s'enlaidir avec un faux nez.

La réinvention est la marque de fabrique de la comédienne qui reste incontournable dans une industrie pourtant sans pitié avec les femmes passée la quarantaine.

Celle qui a abandonné ses études au lycée pour se consacrer à sa carrière a accédé très tôt à l'élite hollywoodienne grâce à des films pour adolescents tels que "BMX Bandits" (1983).

Elle s'est également frottée au cinéma indépendant, comme en 1995 dans "Prête à tout" de Gus Van Sant ou en 1999 dans "Eyes Wide Shut" de Stanley Kubrick.

Nicole Kidman a aussi été attirée par le monde des séries, applaudie récemment pour ses rôles dans "Top of the Lake: China Girl" de Jane Campion, "Big Little Lies" ou encore "The Undoing" avec Hugh Grant (deux oeuvres dont elle est aussi productrice).

Née le 20 juin 1967 dans les îles Hawaï, à Honolulu, Nicole Mary Kidman passe son enfance en Australie et se passionne d'abord pour la danse.

Dès 16 ans, elle tourne dans un téléfilm australien qui rencontre le succès, avant d'enchaîner les apparitions sur le petit écran et de trouver son premier rôle au cinéma dans le film à suspense "Calme blanc" (1989).

Elle n'a quasiment pas de dialogue mais sa présence est assez éloquente pour



Actrice ne craignant pas de se transformer, Kidman était récemment l'icône comique Lucille Ball dans le film "Being the Ricardos"

qu'après avoir vu le long-métrage, Tom Cruise la choisisse pour être sa partenaire dans "Jours de tonnerre" (1990).

L'actrice a 22 ans. C'est le début d'une relation marquée par un mariage et deux adoptions, qui se terminera dix ans plus tard par un divorce retentissant.

En 2006, elle a épousé le musicien country d'origine néo-zélandaise Keith Urban, avec qui elle a deux filles.

En 2002, elle a été nommée pour la première fois aux Oscars dans la catégorie meilleure actrice pour son rôle dans le film "Moulin Rouge" et a été à nouveau nommée en 2011 pour "Rabbit Hole".



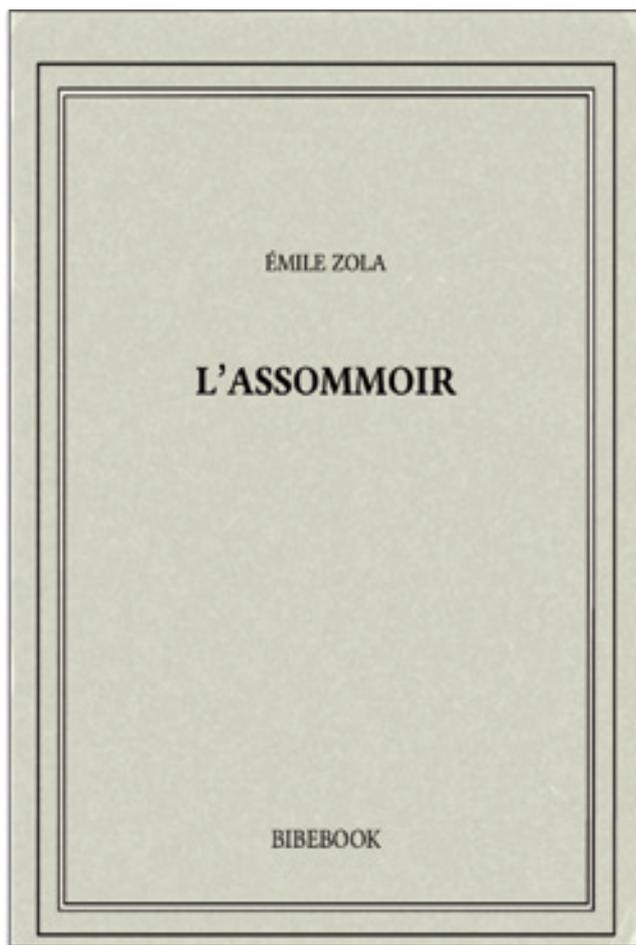
"J'ai appris peu après mon arrivée à Venise la mort de ma mère Janelle Kidman. Je suis sous le choc et je dois être avec ma famille".
Ce prix est pour elle

— Ah bien ! dit madame Lorilleux devant les Boche, comme on parlait, c'est notre filleule, mais du moment où ils en font une fleuriste, nous ne voulons plus entendre parler d'elle. Encore une roulerie pour les boulevards... Elle leur chiera du poivre, avant six mois.

En remontant se coucher, les Coupeau convinrent que tout avait bien marché et que les Poisson n'étaient pas de méchantes gens. Gervaise trouvait même la boutique proprement arrangée. Elle s'attendait à souffrir, en passant ainsi la soirée dans son ancien logement, où d'autres se carraient à cette heure; et elle restait surprise de n'avoir pas ragé une seconde. Nana, qui se déshabillait, demanda à sa mère si la robe de la demoiselle du second, qu'on avait mariée le mois dernier, était en mousseline comme la sienne.

Mais ce fut là le dernier beau jour du ménage. Deux années s'écoulèrent, pendant lesquelles ils s'enfoncèrent de plus en plus. Les hivers surtout les nettoyaient. S'ils mangeaient du pain au beau temps, les fringales arrivaient avec la pluie et le froid, les danses devant le buffet, les dîners par cœur, dans la petite Sibérie de leur cambuse. Ce gremlin de décembre entraînait chez eux par-dessous la porte, et il apportait tous les maux, le chômage des ateliers, les faibles engourdis des gelées, la misère noire des temps humides. Le premier hiver, ils firent encore du feu quelquefois, se pelotonnant autour du poêle, aimant mieux avoir chaud que de manger; le second hiver, le poêle ne se dérouilla seulement pas, il glaçait la pièce de sa mine lugubre de borne de fonte. Et ce qui leur cassait les jambes, ce qui les exterminait, c'était par-dessus tout de payer leur terme. Oh ! le terme de janvier, quand il n'y avait pas un radis à la maison et que le père Boche présentait la quittance ! Ça soufflait davantage de froid, une tempête du Nord. M. Marescot arrivait, le samedi suivant, couvert d'un bon paletot, ses grandes pattes fourrées dans des gants de laine; et il avait toujours le mot d'expulsion à la bouche, pendant que la neige tombait dehors, comme si elle leur préparait un lit sur le trottoir, avec des draps blancs. Pour payer le terme, ils auraient vendu de leur chair. C'était le terme qui vidait le buffet et le poêle. Dans la maison entière, d'ailleurs, une lamentation montait. On pleurait à tous les étages, une musique de malheur ronflant le long de l'escalier et des corridors. Si chacun avait eu un mort chez lui, ça n'aurait pas produit un air d'orgues aussi abominable. Un vrai jour du jugement dernier, la fin des fins, la vie impossible, l'écrasement du pauvre monde. La femme du troisième allait faire huit jours au coin de la rue Belhomme. Un ouvrier, le maçon du cinquième, avait volé chez son patron.

Sans doute, les Coupeau devaient s'en prendre à eux seuls. L'existence a beau être dure, on s'en tire toujours, lorsqu'on a de l'ordre et de l'économie, témoins les Lorilleux qui allongeaient leurs termes régulièrement, pliés dans des morceaux de papier sales; mais, ceux-là, vraiment, menaient une vie d'araignées maigres, à déguster du travail. Nana ne gagnait encore rien, dans les fleurs; elle dépensait même pas mal pour son entretien. Gervaise, chez madame Fauconnier, finissait par être mal regardée. Elle perdait de plus en plus la



main, elle bousillait l'ouvrage, au point que la patronne l'avait réduite à quarante sous, le prix des gâcheuses. Avec ça, très fière, très susceptible, jetant à la tête de tout le monde son ancienne position de femme établie. Elle manquait des journées, elle quittait l'atelier, par coup de tête; ainsi, une fois, elle s'était trouvée si vexée de voir madame Fauconnier prendre madame Putois chez elle, et de travailler ainsi coude à coude avec son ancienne ouvrière, qu'elle n'avait pas reparu de quinze jours. Après ces foudrues, on la reprenait par charité, ce qui l'aigrissait davantage. Naturellement, au bout de la semaine, la paye n'était pas grasse; et, comme elle le disait amèrement, c'était elle qui finirait un samedi par en redevoir à la patronne. Quant à Coupeau, il travaillait peut-être, mais alors il faisait, pour sûr, cadeau de son travail au gouvernement; car Gervaise, depuis l'embauche d'Étampes, n'avait pas revu la couleur de sa monnaie. Les jours de sainte touche, elle ne lui regardait plus les mains, quand il rentrait. Il arrivait les bras ballants, les goussets vides, souvent même sans mouchoir; mon Dieu ! oui, il avait perdu son tire-jus, ou bien quelque fripouille de camarade le lui avait fait. Les premières fois, il établissait des comptes, l'inventaire des craques, des dix francs pour une souscription, des vingt francs coulés de sa poche par un trou qu'il montrait, des cinquante francs dont il arrosait des dettes imaginaires. Puis, il ne s'était plus gêné. L'argent s'évaporait, voilà ! Il ne l'avait plus dans la poche, il l'avait dans le ventre, une autre façon pas drôle de le rapporter à sa bourgeoisie. La blanchisseuse, sur les conseils de madame Boche, allait bien par-

fois getter son homme à la sortie de l'atelier, pour pincer le magot tout frais pondu; mais ça ne l'avancait guère, des camarades prévenaient Coupeau, l'argent filait dans les souliers ou dans un portemonnaie moins propre encore. Madame Boche était très maligne sur ce chapitre, parce que Boche lui faisait passer au bleu des pièces de dix francs, des cachettes destinées à payer des lapins aux dames aimables de sa connaissance; elle visitait les plus petits coins de ses vêtements, elle trouvait généralement la pièce qui manquait à l'appel dans la visière de la casquette, cousue entre le cuir et l'étoffe. Ah ! ce n'était pas le zingueur qui ouatait ses frusques avec de l'or ! Lui, se le mettait sous la chair. Gervaise ne pouvait pourtant pas prendre ses ciseaux et lui découdre la peau du ventre.

Oui, c'était la faute du ménage, s'il dégringolait de saison en saison. Mais ce sont de ces choses qu'on ne se dit jamais, surtout quand on est dans la crotte. Ils accusaient la malchance, ils prétendaient que Dieu leur en voulait. Un vrai bousin, leur chef eux, à cette heure. La journée entière, ils s'empoignaient. Pourtant, ils ne se tapaient pas encore, à peine quelques claques parties toutes seules dans le fort des disputes. Le plus triste était qu'ils avaient ouvert la cage à l'amitié, les sentiments s'étaient envolés comme des serins. La bonne chaleur des pères, des mères et des enfants, lorsque ce petit monde se tient serré, en tas, se retirait d'eux, les laissait grelottants, chacun dans son coin. Tous les trois, Coupeau, Gervaise, Nana, restaient pareils à des crins, s'avalant pour un mot, avec de la haine plein les yeux; et il semblait que quelque chose avait cassé,

le grand ressort de la famille, la mécanique qui, chez les gens heureux, fait battre les cœurs ensemble. Ah ! bien sûr, Gervaise n'était plus remuée comme autrefois, quand elle voyait Coupeau au bord des gouttières, à des douze et des quinze mètres du trottoir. Elle ne l'aurait pas poussé elle-même; mais s'il était tombé naturellement, ma foi ! ça aurait débarrassé la surface de la terre d'un pas grand'chose. Les jours où le torchon brûlait, elle criait qu'on ne le lui rapporterait donc jamais sur une civière. Elle attendait ça, ce serait son bonheur qu'on lui rapporterait. A quoi servait-il, ce soulard ? à la faire pleurer, à lui manger tout, à la pousser au mal. Eh bien ! des hommes si peu utiles, on les jetait le plus vite possible dans le trou, on dansait sur eux la polka de la délivrance. Et lorsque la mère disait : Tue ! la fille répondait : Assomme ! Nana lisait les accidents, dans le journal, avec des réflexions de fille dénaturée. Son père avait une telle chance, qu'un omnibus l'avait renversé, sans seulement le dessouler. Quand donc crèverait-il, cette rosse ?

Au milieu de cette existence enragée par la misère, Gervaise souffrait encore des faims qu'elle entendait râler autour d'elle. Ce coin de la maison était le coin des pouilleux, où trois ou quatre ménages semblaient s'être donné le mot pour ne pas avoir du pain tous les jours. Les portes avaient beau s'ouvrir, elles ne lâchaient guère souvent des odeurs de cuisine. Le long du corridor, il y avait un silence de crevaison, et les murs sonnaient creux, comme des ventres vides. Par moments, des danses s'élevaient, des larmes de femmes, des plaintes de mioches affamés, des familles qui se mangeaient pour tromper leur estomac. On était là dans une crampe au gosier générale, baillant par toutes ces bouches tendues; et les poitrines se creusaient, rien qu'à respirer cet air, où les moucheron eux-mêmes n'auraient pas pu vivre, faute de nourriture. Mais la grande pitié de Gervaise était surtout le père Bru, dans son trou, sous le petit escalier. Il s'y retirait comme une marmotte, s'y mettait en boule, pour avoir moins froid; il restait des journées sans bouger, sur un tas de paille. La faim ne le faisait même plus sortir, car c'était bien inutile d'aller gagner dehors de l'appât, lorsque personne ne l'avait invité en ville. Quand il ne reparaisait pas de trois ou quatre jours, les voisins poussaient sa porte, regardaient s'il n'était pas fini. Non, il vivait quand même, pas beaucoup, mais un peu, d'un œil seulement; jusqu'à la mort qui l'oubliait ! Gervaise, dès qu'elle avait du pain, lui jetait des croûtes. Si elle devenait mauvaise et détestait les hommes, à cause de son mari, elle plaignait toujours bien sincèrement les animaux; et le père Bru, ce pauvre vieux, qu'on laissait crever, parce qu'il ne pouvait plus tenir un outil, était comme un chien pour elle, une bête hors de service, dont les équarisseurs ne voulaient même pas acheter la peau ni la graisse. Elle en gardait un poids sur le cœur, de le savoir continuellement là, de l'autre côté du corridor, abandonné de Dieu et des hommes, se nourrissant uniquement de lui-même, retournant à la taille d'un enfant, ratatiné et desséché à la manière des oranges qui se racornissent sur les cheminées.

(A suivre)

AVIS RECTIFICATIF RELATIF
A L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°AO-29-2024

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° AO-29-2024, relatif à l'acquisition et l'installation d'accessoires pour les équipements de contrôle du spectre des fréquences, a été modifié comme suit :

Il est prévu une visite des lieux le 26 Septembre 2024 à 10h00.

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement.

Centre d'affaires, Bd. Al-Riad, Hay Riad
B.P.: 2939, Rabat 10.100
Téléphone : +212 (0) 5 37 71 84 00
Télécopie : +212 (0) 5 37 20 38 82
www.anrt.ma



N° 6106/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Ouarzazate
Cairat Ighrem n'oujdal
Commune de Tidili

Avis d'appel d'offres ouvert
N°:08/2024
Séance publique

Le 03 octobre 2024 à 11h 00 matin, il sera procédé au bureau de Monsieur le Président du conseil de la commune de Tidili à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Vente des machines, d'équipements, de mobiliers de bureau mis au rebut et d'objets en voie de déperdition appartenant à la commune de Tidili, à savoir :

Genre	Nbr	L'état mécanique et la nature de vente de l'objet	Immatriculation	Estimation d'ouverture de la concurrence en dh	Cautionnement prévisionnel en dh	
Lot 01	Voiture LAND ROVER Defender	01	dispensable et utilisable	J 124190	Cinq mille mille dirhams (15.000,00)	Deux mille dirhams (2000,00)
	Voiture MADIVA HOVER GREAT WALL	01	dispensable et utilisable	J 166292		
	Camionnette BAW	01	dispensable et utilisable	J 184500		
	Voiture RENAULT 25	01	dispensable et inutilisable	2053 -A-36		
	Voiture VOLKSWAGEN TRUAN	01	Relativement brulée	J 204031		
	Motorcycle	03	dispensable et inutilisable			
Lot 02	Batteries	13	dispensable et inutilisable		Trois mille dirhams (3.000,00)	Soixante dirhams (60,00)
	Peux	70	dispensable et inutilisable			
	Chaise en tissu noire iso Chrome	01	épousé			
	Chaises en tissu noires pour visiteurs	03	épousé			
	Chaises en tissu bleu iso Chrome	02	épousé			
	Tente 6/12	01	dispensable et utilisable			
Chaises en tissu	20	épousé				
Chaises	15	épousé				
Table de réunion	01	dispensable et utilisable				

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la commune de Tidili, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

La caution doit être établie au nom de la commune de Tidili.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes

aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret N° 2.22.431 du 15 Chaouane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau des marchés de la commune de Tidili.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau prescrite.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par chapitre 11 du cahier des charges.

N° 6109/PA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 09/2024/CZ

Le Mercredi 02/10/2024 à 10h00, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n°: 09/2024/CZ ayant pour objet :

Travaux de construction d'un complexe pour artisans (couteleurs) à la ville de Zemamra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

➔ Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux Cinq Soixante mille Dirhams (245.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Millions Deux Cinq quarante Cinq Mille Cinq Cinq Cinq Quarante Neuf Dirhams, 99 CTS TTC (3.245.549,99 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- ➔ obligatoirement envoyer les offres, par voie électronique à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n°1692-23 du 4 Hija 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
- ➔ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de consultation
- ➔ Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification à savoir :

secteur	classe	qualification
A	2	A2

- ➔ Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 6110/PA

المملكة المغربية

رئيس الحكومة
الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات

المعهد الوطني لتقنين المواصلات



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N° 09/2024/INPT

Le mardi 01/10/2024 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert sur offres de prix ayant pour objet :

Fourniture, livraison et installation de cluster de calcul dédié à l'intelligence artificielle et au calcul haute performance pour le compte de l'INPT, sis à Rabat-avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

L'estimation, des coûts des prestations, établie par l'INPT est fixée à la somme de : cinq millions deux cent trente-deux mille dirhams TTC. (5.232.000,00 DH/TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret relatif aux marchés publics, et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

N° 109/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA SANTÉ ET
DE LA PROTECTION
SOCIALE
CHU IBN ROCHD-
CASABLANCA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT-
SIMPLIFIÉ
SUR OFFRES DES PRIX
 N°033/2024/CHUIRC
 Le24/09/2024 à11heures
 30 min, il sera procédé
 dans les bureaux de la Di-
 rection du Centre Hospi-
 talo-Universitaire Ibn
 Rochd, sis à 8, Rue Lahcen
 EL ARJOUN- Casablanca,
 à l'ouverture des plis rela-
 tifs à l'Appel d'offres ou-
 vert simplifié sur offres
 des prix n°033/
 2024/CHUIRC du
 24/09/2024 pour :
ACHAT DE FOURNI-
TURES D'ATELIERS, DE
MAGASIN ET PETIT OU-
TILLAGE.
 - Centre Hospitalo-Uni-
 versitaire Ibn Rochd - Ca-
 sablanca.

vingt centimes)
 Lot n°6 :172 426.80(Cent
 soixante douze mille qua-
 tre cent vingt sixdirhams
 et quatre vingtcentimes)
 Lot n°7 :6 450.00(Six mille
 quatre cent cinquantedi-
 rhams)
 *Les concurrents sont dis-
 pensés de fournir un cau-
 tionnement provisoire.
 Le contenu, la présenta-
 tion ainsi que le dépôt des
 dossiers des concurrents
 doivent être conformes
 aux dispositions des arti-
 cles 30-32 34 du décret n°
 2-22-431 du 15 chaabane
 1444 (8 mars 2023), relatif
 aux marchés publics.
 Les concurrents doivent
 déposer leurs dossiers par
 voie électronique dans le
 portail des marchés pu-
 blics accessible à l'adresse
 www.marchespublics.gov
 .ma.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles pré-
 vues par l'article n°5du
 règlement de consulta-
 tion.

N° 6114/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N°
04/INDH/2024

Le 02 / 10 / 2024 à 10
 h, il sera procédé, dans
 les bureaux du Secrétariat
 général, sis au siège de la
 province de KHOU-
 RIBGA, à l'ouverture des
 plis relatifs à l'appel d'of-
 fres ouvert national sur
 offres des prix n°
 04/INDH/2024 du 02 /
 10 / 2024 pour :
 Réalisation des études
 techniques et suivi des
 travaux d'aménagement
 des pistes aux communes
 territoriales suivantes :
 Chougrane-Tachrafet-
 Ouled Aissa- Bni Smir-
 Ouled Fennane-PRO-
 VINCE DE KHOU-
 RIBGA-
 Le dossier de d'Appel
 D'offres doit être télé-

chargé à partir du portail
 des marchés publics
 www.marchespublics.gov.
 ma
 -L'estimation des couts
 des prestations établie
 par le maître d'ouvrage
 est fixée à Cent Quinze
 Mille Deux Cent Dirhams
 TTC (115 200,00 DH
 TTC).
 -Le cautionnement provi-
 soire est fixé à Deux Mille
 Trois Cent Dirhams
 (2300,00 dh)
 -Le contenu, la présenta-
 tion ainsi que le dépôt
 des dossiers des concu-
 rents doivent être
 conformes aux disposi-
 tions des articles 30, 31,34
 et 135 du décret n° 2-22-
 431 du 15 chaabane 1 444
 (8 mars 2023) relatif aux
 marchés publics, et aux
 dispositions de l'arrêté
 du ministre délégué au-
 près de la ministre de
 l'économie et des fi-
 nances, chargé du budget
 n° 1692-23 du 4 hija 1444
 (23 juin 2023) relatif à la
 dématérialisation des
 procédures, des docu-
 ments et des pièces rela-
 tifs aux marchés publics.
 Les candidats doivent :
 Déposer leurs dossiers
 par voie de soumission
 électronique via le portail
 des marchés publics
 www.marchespublics.gov
 .ma
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles pré-
 vues par l'article 04 du
 règlement de consulta-
 tion

N° 6115/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N°
05/INDH/2024

Le 02/10 / 2024 à 11
 h, il sera procédé, dans
 les bureaux du Secrétariat
 général, sis au siège de la
 province de KHOU-
 RIBGA, à l'ouverture des
 plis relatifs à l'appel d'of-

fres ouvert national sur
 offres des prix n°
 05/INDH/2024 du
 02/10/ 2024 pour :
 Réalisation des études
 techniques et suivi des
 travaux d'aménagement
 des pistes aux Commu-
 nés Territoriales sui-
 vantes :
 M'fassis-Boulanouar-
 Ouled Ftata-Ait Ammar -
 Ouled Boughadi- Gnadiz
 -Province de khouribga
 Le dossier de d'Appel
 D'offres doit être télé-
 chargé à partir du portail
 des marchés publics
 www.marchespublics.gov.
 ma
 -L'estimation des couts
 des prestations établie

par le maître d'ouvrage
 est fixée à Cent Quinze
 Mille Deux Cent Dirhams
 TTC (115 200,00 DH
 TTC).
 -Le cautionnement provi-
 soire est fixé à Deux Mille
 Trois Cent Dirhams
 (2300,00 dh)
 -Le contenu, la présenta-
 tion ainsi que le dépôt
 des dossiers des concu-
 rents doivent être
 conformes aux disposi-
 tions des articles 30,31, 34
 et 135 du décret n° 2-22-
 431 du 15 chaabane 1 444
 (8 mars 2023) relatif aux
 marchés publics, et aux
 dispositions de l'arrêté
 du ministre délégué au-
 près de la ministre de

l'économie et des fi-
 nances, chargé du budget
 n° 1692-23 du 4 hija 1444
 (23 juin 2023) relatif à la
 dématérialisation des
 procédures, des docu-
 ments et des pièces rela-
 tifs aux marchés publics.
 Les candidats doivent :
 Déposer leurs dossiers
 par voie de soumission
 électronique via le portail
 des marchés publics
 www.marchespublics.gov
 .ma
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles pré-
 vues par l'article 04 du
 règlement de consulta-
 tion

N° 6116/PA

Royaume du Maroc
Ministère de
l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية
 +JZBAH+HEVCEIO
 وزارة التجهيز والماء
 المملكة المغربية

Avis Rectificatif
de l'appel d'offres ouvert national n°23/2024

Le Directeur Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de TATA,
 porte à la connaissance des intéressés, que l'appel d'offres ouvert n° 23/2024 du Mercredi 11
 Septembre 2024 à 11h00mn ; publié au PORTAIL DES MARCHES PUBLICS

Le : 13/08/2024 et aux journaux suivants :

- RISSALAT AL OUMA le 10-11/08/2024
- LIBERATION le 10-11/08/2024

A été reporté à la date de 24/09/2024 à 11h00mn suite à une modification au niveau du cahier
 de prescriptions spéciale.

N° 6111/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE AL HAOUZ
CERCLE TOUAMA
CAIDAT ZERKTEN
COMMUNE ZERKTEN

AVIS
D'organisation des examens d'aptitude
professionnelle au titre de l'année 2024

La commune Zerkten organise les examens d'aptitude professionnelle au
 titre de l'année 2024 selon le tableau suivant :

Grade à accéder	Nombre de postes objet de l'examen	Les Clauses	Date d'organisation de l'examen	Date final de dépôt des demandes	Lieu de dépôt des demandes
Adjoint technique 1er grade	01	L'examen est ouvert au profit des Adjoints techniques 2ème grade ayant 6 ans de service en cette qualité	Samedi 26 Octobre 2024	Vendredi 11 octobre 2024	Bureau d'ordre de la commune zerkten
Rédacteur 2° grade	01	L'examen est ouvert au profit des Rédacteurs 3ème grade ayant 6 ans de service en cette qualité	Samedi 07 Décembre 2024	Lundi 25 Novembre 2024	Bureau d'ordre de la commune zerkten

N° 6112/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE SKHIRATE - TEMARA
COMMUNE DE AIN EL AOUDA

AVIS DE REPORT
APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ

N 032024

TRAVAUX D'INSTALLATION DE
POTEAUX ET CABLAGE A AIN EL AOUDA

LE PRESIDENT DE LA COMMUNE DE AIN EL AOUDA ANNONCE QUE LA DATE D'OUVERTURE DE PLS
 DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIÉ N 032024 SERA REPORTE A LA DATE DE 17/09/2024 A 11H.

N° 6113/PA

SOCIÉTÉ - IKRAM EL ALIA EVENTS - SARL-AU CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ

Suite à un acte sous-seing privé en date du 22/08/2024 la propriétaire de la SOCIÉTÉ « IKRAM EL ALIA EVENTS », a décidé la constitution d'une société ayant les critères suivants :

• **DENOMINATION :** SOCIÉTÉ - IKRAM EL ALIA EVENTS - SARL-AU
OBJET : L'organisation, la gestion des spectacles, festivals, expositions, gala, concerts et tous les événements culturels, artistiques, sportifs, et touristiques.

- Le négoce et la commercialisation de tout produit marchandise et matériel ; Et plus généralement toutes les opérations qui se rattachent aux objets précités.

• **SIÈGE SOCIAL :** GARAGE AU RDC DE L'APPARTEMENT 1-1A S15 A 227 SANAWBAR AZROU.

• **CAPITAL :** 100.000,00 DHS, divisé en 1000 PARTS SOCIALES de 100,00 DHS chacune, toutes entièrement souscrites, libérées et réparties comme suit :

Mme IKRAM DANDAN : 1 000 PARTS

• **DURÉE :** 99 années.

• **GERANCE :** Mme IKRAM DANDAN est la gérante unique de ladite société pour une durée indéterminée.

• **ANNÉE SOCIALE :** commence le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué le 06/09/2024 au tribunal de première instance d'AZROU sous le n° 236, et immatriculée au registre de commerce sous le n° 2229.

Pour extrait et mention

N° 6117/PA

**ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE
 DE L'INTÉRIEUR
 WILAYA DE LA RÉGION
 TANGER TETOUAN
 AL HOCEIMA
 ÉTABLISSEMENT DE
 COOPÉRATION
 INTERCOMMUNALE
 AL BOUGHHAZ
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRE OUVERT
 INTERNATIONAL
 SUR OFFRES DE PRIX
 N° 08/ECIB/2024**

Le 28 Octobre 2024 à 11 h du matin, il sera procédé à la salle des réunions de l'Établissement de Coopération Intercommunale Al Boughhaz à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des prestations de mise en œuvre de future Contrat de Gestion Délégée du Service de Transport Public par bus sur le territoire de l'Établissement de Coopération Intercommunale Al BOUGHHAZ.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés pu-

blics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux Cent Quarante Mille Dirhams (240 000,00DH).

• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Douze Millions Dirhams TTC (12 000 000,00DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.

N° 6118/PA

**ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE
 DE L'INTÉRIEUR
 PREFECTURE DE M'DIQ
 -FNIDAQ
 COMMUNE DE MARTIL
 DIRECTION
 DES SERVICES
 COMMUNAUX
 SERVICE BUDGET
 ET MARCHES
 BUREAU DES
 MARCHES PUBLICS
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 NATIONALE
 N° :16/2024**

Le 30/09/2024 à 12 heures il sera procédé dans le bureau du président de la Commune de Martil à AV. MLY EI HASSAN MARTIL, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ouvert Nationale concernant :

A.O.O. N° :16-ETUDE DE FAISABILITE RELATIVE A LA GESTION DELEGUEE DU SERVICE DE LA COLLECTE ET DU NETTOIEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSEMBLES DE LA COMMUNE DE MARTIL

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (192.000,00) TTC CENT QUATRE VINGT DOUZE MILLE Dirhams.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (3.000,00) trois-mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32, 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie électronique dans le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du Règlement de consultation.

N° 6119/PA

**Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Wilaya Région Guelmim
 Oued-Noun
 Province de Sidi Ifni
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 NATIONAL**

N° 12/2024/BG

Le 02 Octobre 2024 à 10 heures 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix portant sur : Travaux d'aménagement des postes de commandement relevant de la Province de Sidi Ifni. (Lot 3 : Caidat Tighirt et Caidat Ibdar).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

600.091,90 DHS (Six Cent Mille Quatre Vingt et Orze Dirhams, 90 centimes.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12.000,00 dhs (Douze Mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.

N° 6120/PA

**Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Wilaya Région Guelmim
 Oued-Noun
 Province de Sidi Ifni
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 NATIONAL**

N° 13/2024/BG

Le 02 Octobre 2024 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix portant sur : Travaux d'aménagement des postes de commandement relevant de la Province de Sidi Ifni. (Lot 02 : Pachalik Sidi Ifni et Cercle Ifni).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

958.332,00 DHS (Neuf Cent

Cinquante Huit Mille Trois Cent Trente Deux Dirhams,00 centimes.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 16.000,00 dhs (Seize Mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.

N° 6121/PA

**Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Wilaya Région Guelmim
 Oued-Noun
 Province de Sidi Ifni
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 NATIONAL**

N° 14/2024/BG

Le 02 Octobre 2024 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix portant sur : Travaux d'aménagement des postes de commandement relevant de la Province de Sidi Ifni. (Lot 01 : Pachalik Lakhssas - Cercle Lakhssas - Caidat Sidi H'ssaine).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

1.021.234,20 DHS (Un Million Vingt et Un Mille Deux Cent Trente Quatre Dirhams, 20 centimes.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 dhs (Vingt Mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.

N° 6122/PA

**ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE
 DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE RHAMNA
 COMMUNE
 DE BENGUERIR
 DIVISION DES A.A.F
 SERVICE RF
 N°1552/2023
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT**

Le 26 septembre 2024 à 10 heures il sera procédé dans le bureau du président de la commune territoriale bni oukil sis au siège de la commune territoriale bni oukil province de équih ben salah région bni mellal khénifra.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

N° 20 /2024 C.B.G
 Le 30 septembre 2024 à 12h00 sera procédé au siège de la commune de BENGUERIR (salle des Réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert N°20/2024 pour :

L'AFFERMAGE DE DE L'ABATTOIR DE BENGUERIR AU TITRE DE L'EXERCICE 2025* DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

LE COUT ESTIMATIF EST DE : 600.000,00DH (SIX CENT MILLE DIRHAMS) LA CAUTION PROVISOIRE EST DE : 12.000,00DH (DOUZE MILLE DIRHAMS)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service des R.E, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état (www.marchespublics.gov.ma).

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau d'ordre de la commune.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les déposer par voie électronique dans le portail des Marchés publics.

Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces conformes à celles prévues au décret n°431.22.2 du 15 CHAABANE 1444 (08 Mars 2023) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle et celles prévues au cahier des charges et au règlement de consultation.

N° 6123/PA

**ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE
 DE L'INTÉRIEUR
 WILAYA REGION BENI
 MELLAL KHENIFRA
 PREFECTURE
 PROVINCE DE
 FKIH BEN SALAH
 CERCLE DE
 FKIH BEN SALAH
 CAIDAT BNI OUKIL
 COMMUNE
 TERRITORIALE
 BNI OUKIL
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 SIMPLIFIE N° 7/2024**

Le 26 septembre 2024 à 10 heure il sera procédé dans le bureau du président de la commune territoriale bni oukil sis au siège de la commune territoriale bni oukil province de équih ben salah région bni mellal khénifra.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre cent quatre-vingt-dix mille cinq cent soixante DHS 25 cts (490560,23Dhs).

Le cautionnement provisoire est de la somme de : Cinq mille DHS 00 cts (5000 DHS).

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32 à 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444(8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de consultation.

NB/Les prospectus et notices sont à déposer au plus tard le 24/09/2024 à 14 heures.

N° 6125/PA

publics.gov.ma
 L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent cinquante-quatre mille quatre cent trente dirhams (254 430,00dhs)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille dirhams (5 000,00dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Les concurrents non installés au maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 6124/PA

**Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Région Marrakech Safi
 Province Rhamna
 Avis d'appel d'offre
 ouvert simplifié n°
 18/2024/INDH**

Le 25 septembre 2024 à 10H00, il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert n° 18/2024/INDH pour:

Équipement du centre social de Nzalet Laadam-Province Rhamna

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre cent quatre-vingt-dix mille cinq cent soixante DHS 25 cts (490560,23Dhs).

Le cautionnement provisoire est de la somme de : Cinq mille DHS 00 cts (5000 DHS).

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32 à 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444(8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de consultation.

NB/Les prospectus et notices sont à déposer au plus tard le 24/09/2024 à 14 heures.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna
Avis de la consultation
architecturale ouverte
simplifiée N°16/2024/BG
Le 25/09/2024 à 10H30, il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ouverte simplifiée n° 16/2024/BG
Pour :
Etude architecturale et suivi des travaux de construction du logement de fonction du Chef Cabinet à la commune de Benguerir- Province de Rhamna
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des prestations à réaliser est de : un million six cent soixante-six mille six cent soixante-sept dirhams (1 666 667 Dhs).
Le dossier de la consultation architecturale ouverte simplifiée doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les architectes concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de la consultation architecturale.
N° 6126/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna
Avis de la consultation architecturale ouverte simplifiée n°17/2024/BG
Le 25/09/2024 à 11H00, il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ouverte simplifiée n° 17/2024/BG
Pour :
Etude architecturale et

suivi des travaux de construction du logement de fonction du Chef DAI à la commune de Benguerir- Province de Rhamna
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des prestations à réaliser est de : un million six cent soixante-six mille six cent soixante-sept dirhams (1 666 667 Dhs).
Le dossier de la consultation architecturale ouverte simplifiée doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les architectes concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article n°5 du règlement de la consultation architecturale.
N° 6127/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Ouarzazate
Ciadet Ighrem Nougdal
Commune de Tidili
Avis d'appel d'offres ouvert national et sur offres de prix N°04/2024
Le 03/10/2024 à 10H du matin, il sera procédé, dans le bureau présidence de la commune de Tidili, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national et sur offres de prix, ayant pour objet : Achat de gasoil Type 10PPM au profit de la commune de Tidili.
Le cautionnement provisoire n'est pas demandé.
L'estimation des coûts établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 149.924,00DH TTC (Cent Quarante Neuf mille Neuf Cent Ving Quatre Dirhams, 00Cts).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics Accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de consultation.
N° 6128/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Ouarzazate
Ciadet Ighrem Nougdal
Commune de Tidili
Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°06/2024
Le 03/10/2024 à 12h du midi, il sera procédé, dans le bureau présidence de la commune de Tidili, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, ayant pour objet les Actualisation des études techniques et suivi des travaux de construction des pistes Mlalte et Anzal

relevant de la commune Tidili.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2.000,00DHS (Deux Mille Dirhams, 00Cts)
L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 100.000,00DHS y compris TTC (Cent mille Dirhams, 00Cts).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics Accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de consultation.
N° 6129/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES																								
N° de train	Marrakech	Benguerir	Safi	Marrakech	Casa Voyageurs	Casa Voyageurs	Marrakech																	
	06:00	06:30	07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:30	17:00	
101																								
102																								
103																								
104																								
105																								
106																								
107																								
108																								
109																								
110																								
111																								
112																								
113																								
114																								
115																								
116																								
117																								
118																								
119																								
120																								

Trains ne circulant pas les Dimanches et les jours fériés

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger															
N° de Train	1001*	1006	1009	1013	1017	1021	1026	1033	1037	1041	1046	1049	1053	1057**	1061
Casa Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00
Rabat Agdal	Arrivée	06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	14:45	15:45	16:45	17:45	18:45	19:45	20:45
Kasbra	Départ	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50
Kenitra	Arrivée	07:17	08:17	09:17	10:17	11:17	12:17	13:17	15:17	16:17	17:17	18:17	19:17	20:17	21:17
Tanger	Départ	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20
Tanger	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10

Sens Tanger > Casa voyageurs															
N° de Train	2001**	2005	2008	2012	2017	2021	2026	2033	2037	2041	2046	2049	2053	2057**	2061
Casa Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00
Rabat Agdal	Arrivée	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50
Kasbra	Départ	06:55	07:55	08:55	09:55	10:55	11:55	12:55	14:55	15:55	16:55	17:55	18:55	19:55	20:55
Tanger	Arrivée	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20
Tanger	Départ	07:25	08:25	09:25	10:25	11:25	12:25	13:25	15:25	16:25	17:25	18:25	19:25	20:25	21:25
Casa Voyageurs	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10

* Trains ne circulant pas les Dimanches, Dimanches et jours fériés
 ** Trains circulant uniquement les Vendredi, Dimanches et jours fériés.

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

ACCIDENT	BLOCUS	LUSTRE	REFUS CATEGORIQUE	DISETTE	SAJOU	JUS ROMAINS	FIN DE VERBE	RANDAM
					SEDIR BIEN FAMILIER			
MÉTAMORPHOSE			ALTÉRE-RA					
COUCHE SUR LA ROUTE						ASTATE	FLEUVE D'AFRIQUE	POISSON D'EAU DOUCE
		JOURNAL MÉDIocre	DISIF BOUCHE COUSUE					
PÎLE					TORS CONNU			
JEUNE RAT								
NABOTS						NON RUSSE		
				CONTRÔLÉ		LETTRES DE LONGCHAMP		JUDICIEUX
PETIT NAVIRE	AIGRE	EN CARTON			COUVERT DE BOIS			POINTE DE L'ÉPÉE
PÉTROLE		COURS			AVOIR			
					CONSERVATEUR	POSSESSIF GRANDE TASSE		
EXPRESSION DE CORNEILLE								
				TRÈS MINCE			EN SOMME	
FÊTU			GOMINA			HELLENE		
ANCIEN								

Solution mots flechés d'hier

BOYNE	C	AMBIQUE DE ATTENDU	E	MÊCHE CHIFFONNIÈRE	E	TEÏVE	M	SUS	TRÉMIÈRE D'OR	C	SOIR
ARINETH	R	I	P	O	S	T	E	T	O	P	
	D	E	N	I	S	I	C	A	I	R	E
PRÉLÈVE ROMAIN	M	C	N	O	V	E	R	B	R	NATURE MORT	P
PATRIE D'UN ANIMAL	E	O	S	I	N	E	R	E	I		
MÈRE D'AFRIQUE	N	P	A	R	A	C	L	O	I	T	R
	L	E	T	O	E	I	N	R	G		
ELLIT	T	I	N	R	O	U	L	A	R	A	I
QU'IL FAUT EN	A	N	T	E	C	E	D	E	N	T	S
ANTIQUE	E	U	R	I	N	C	A	S			
	F	A	N	A	I	R	E	H	U		
EN MARCHE	R	C	I	A	T	R	E	V	E		
SURVOL	N	E	N	N	I	E	S	S	E	S	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Boussab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Aïnin Bouafiy
Mourad Tibet
Walaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezoufir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Bahane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elbandooui Elmaridi

Révision
Abdeloumeïn Warach

Secrétariat
Aasma Tabaa

Photographe
Ahmed Lazrak
Correspondants
Ahmedou El Katab (Ladysone)
Abdelali Khalfad (Enaccoute)

Collaborateurs
Chouab Salhoum
Khadija Benecouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca - Maroc

Émail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
Émail:
annonces@libe.ma
Youssef El Gals

Mouss El Youssefi
Leubna Baghdadi
Latifa Mounib
Khaïr Dohman
Siham Zeller
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Éditions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse
130/64

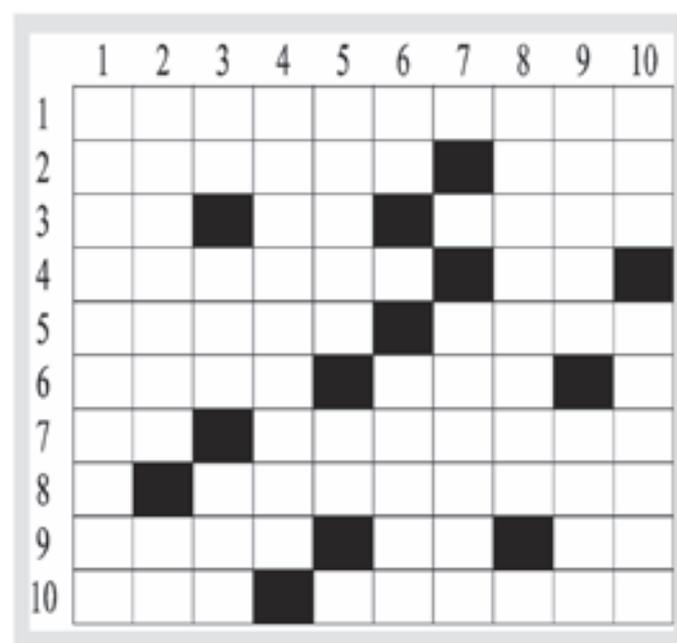
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.oj.ma
2017

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1 - Marque
- 2 - On finit tous par le faire - Dément
- 3 - Être capable - Font rage - Guerre de peau
- 4 - Faute - Fin de forme
- 5 - Classée - Poèmes chantés
- 6 - Monnaie arabe - Ouverture
- 7 - Champion - Larvée
- 8 - Fuir le service
- 9 - Enormément - Note - Négatif
- 10 - Crible - Gros marteau

VERTICALEMENT

- 1 - Bénéficiaires
- 2 - Alimentés - Amon
- 3 - A rendre - Aber - Petits cubes
- 4 - Intangibles
- 5 - Elle tua Socrate - Carte
- 6 - Argon - Retiens-la
- 7 - Ils sortent du bloc
- 8 - Accroc
- 9 - Sacrée - Obligé
- 10 - Ecluse - Mesurée en cubes

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

8	5		2		6		3	7
			1					
	6		3		8		2	
4		1	8		9	5		
5			2					6
		2	5		4	9		8
	8		4		5		9	
			8					
7	1		6		2		5	3

Difficile

9					2		8	
8			5	3				
	1	2						
	6		3	7	8	5	2	
	3	8	4	1	5		7	
						8	4	
				9	7			2
6		5						1

Moyen

5	7		3			8		1
3			1			5		
				9				
6				8		3		
	9	1				2	6	
8		1						7
			6					
	3			7				2
9	5			1		4	3	

Expert

		1			9			
5								4
8	4		1				2	5
7	5				6			
			7		1			
			9				5	7
3	2				7		1	8
4								2
			8		7			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	7	2	3	4	1	9	6	8
6	8	1	9	2	5	3	4	7
3	9	4	7	6	8	5	1	2
4	6	9	5	1	7	8	2	3
2	5	7	8	3	6	4	9	1
1	3	8	2	9	4	6	7	5
7	2	3	6	5	9	1	8	4
9	1	5	4	8	2	7	3	6
8	4	6	1	7	3	2	5	9

Moyen

5	2	4	3	8	6	9	7	1
6	3	7	9	1	4	5	8	2
1	9	8	2	5	7	4	3	6
8	5	9	7	6	3	2	1	4
2	7	6	1	4	5	3	9	8
4	1	3	8	2	9	7	6	5
3	8	2	5	9	1	6	4	7
7	6	1	4	3	2	8	5	9
9	4	5	6	7	8	1	2	3

Difficile

1	3	7	2	6	9	4	8	5
8	6	2	5	4	1	9	7	3
5	9	4	3	7	8	2	6	1
3	5	6	8	2	4	1	9	7
2	8	9	7	1	6	5	3	4
4	7	1	9	5	3	6	2	8
7	4	8	1	9	2	3	5	6
9	1	3	6	8	5	7	4	2
6	2	5	4	3	7	8	1	9

Expert

1	3	2	4	7	5	8	9	6
4	8	7	9	2	6	1	5	3
5	9	6	8	1	3	7	2	4
6	1	9	5	8	7	3	4	2
2	7	3	1	9	4	5	6	8
8	4	5	6	3	2	9	1	7
3	2	1	7	4	9	6	8	5
9	6	4	3	5	8	2	7	1
7	5	8	2	6	1	4	3	9

Sport

Récital offensif du Onze national face au Gabon

Le Lesotho pour clore en beauté



La sélection nationale marocaine de football s'est largement imposée face à son homologue gabonaise pour son premier match dans les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations prévue au Maroc en 2025. Un match spectaculaire et prolifique qui vient confirmer les promesses offensives des Lions de l'Atlas.

Au Grand Stade d'Agadir, le sélectionneur national, Walid Regragui, a effectué des ajustements dans toutes les lignes. En défense, il a aligné Abdelkabar Abqar, aux côtés des habitués Aguerd, Hakimi sur le côté gauche et Mazraoui à droite.

En milieu de terrain, il a placé Bilal El Khannouss avec Sofyan Amrabat et Hakim Ziyech en tant que numéro 10 avec beau-

coup de rotation avec Brahim Diaz sur le côté droit. Sur l'aile gauche, Ezzalzouli a débuté tout comme Rahimi en pointe.

Dans le camp adverse, les Panthères du Gabon ont évolué en 4-3-3 avec un bloc attaque très fort, mené par le vétéran Pierre-Emerick Aubameyang et Denis Bouanga.

Dès la 2ème minute du jeu, les Lions de l'Atlas ont annoncé les couleurs. Soufiane Rahimi a fait un appel de balle sur le côté gauche mais son tir a trouvé l'extérieur de la lucarne.

Deux minutes plus tard, Ezzalzouli à la réception d'une belle passe d'El Khannouss a été tout près d'ouvrir le score mais son tir de droit n'a pas été bien cadré. L'inarrêtable ailier du Real Betis va resurgir pour obtenir un pénalty suite à une sortie hasardeuse du portier gabonais. Hakim Ziyech a sorti une panenka pour donner l'avantage au Maroc à la 10ème minute. Juste après et suite à une perte de balle de Hakimi, Aubameyang va s'offrir un face-à-face avec Bounou qui a sorti le tir de l'ancien Marseillais. Le ballon revient dans les pieds de Bouanga qui obtient un pénalty après une main de Abqar. Raté d'Aubameyang qui trouve le poteau.

Les hommes de Thierry Mouyoukou ont eu beaucoup de mal à garder le ballon avec le pressing très haut des Marocains.

Multipliant les erreurs défensives, ils vont finalement craquer et tomber dans le piège de Rahimi qui va obtenir un deuxième pénalty. Ziyech encore à la charge, breake pour le Maroc.

Portés par leurs attaquants très rapides et des centres dans le dos des défenseurs, les Gabonais vont inverser la donne durant les dernières minutes de la première mi-temps. Grâce à leur pressing, ils vont décrocher un pénalty placé par Aubameyang en pleine lucarne.

Quelques minutes plus tard, Bounou a été encore une fois impérial en détournant la frappe de Bouanga avant de stopper le tir d'Aubameyang.

Deuxième mi-temps, pas de changements des deux côtés. Les Marocains ont essayé de s'accaparer la possession de balle. En revanche, les Gabonais se portaient plus vers l'avant pour égaliser.

À la 59ème minute et après un débordement d'Ezzalzouli, le portier Mbaba repousse le ballon récupéré par Diaz. Le joueur du Real Madrid pousse la balle au fond des filets sans difficulté.

Par la suite, le sélectionneur national va effectuer plusieurs changements avec les en-

trées en jeu de Richardson, Ounahi, Akhommach, Adli et El Kaabi.

El Kaabi, parfaitement trouvé dans la profondeur par Ounahi, va se défaire de Mbaba avant de croiser sa frappe pour quadrupler la mise.

Dans l'autre match comptant pour le groupe B, la Centrafrique s'était imposée face au Lesotho (3-1).

D'ailleurs, le Lesotho sera le prochain adversaire du Onze national lors de ces éliminatoires de la CAN dont les phases finales auront lieu au Maroc du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026. Ce match face au Lesotho est programmé ce soir à partir de 20 heures au Grand stade d'Agadir.

Les deux matchs Maroc/Centrafrrique auront lieu au Stade d'honneur d'Oujda

Les deux confrontations entre le Maroc et la Centrafrique, comptant pour les 3è et 4è journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN Maroc-2025) auront lieu au Stade d'honneur d'Oujda, a annoncé la Fédération royale marocaine de football (FRMF) dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux.

"Dans le cadre des 3è et 4è journées des éliminatoires de la CAN-2025, le Maroc affronte la Centrafrique au Stade d'honneur d'Oujda entre le 7 et le 15 octobre".

Walid Regragui : Une belle victoire qui conforte le capital confiance

Face au Lesotho, on alignera sûrement d'autres joueurs pour leur permettre d'exprimer leurs talents, dit le sélectionneur national (Fenêtre)

La sélection marocaine de football a signé une « belle victoire » face au Gabon (4-1), lors de la 1-ère journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Maroc-2025, a affirmé le sélectionneur national, Walid Regragui. « C'est une bonne victoire, après les six buts signés en juin dernier face au Congo-Brazzaville. On reste offensif avec beaucoup de conviction », a-t-il déclaré en conférence de presse.

« On a bien entamé la partie, mais nous avons laissé énormément d'occasions à l'adversaire », a-t-il regretté, assurant avoir donné la chance à plusieurs joueurs et osé des ajustements dans le schéma tactique. « On savait que face à des blocs bas, il faut avoir la qualité offensive », a-t-il dit, reconnaissant que le Gabon dispose de joueurs de grands talents qui peuvent mettre en difficulté n'importe quelle équipe.

« Le Gabon n'est pas une équipe facile. C'est une équipe en devenir avec beaucoup de talents. On avait plus de certitudes par rapport à eux », a-t-il analysé. « Nous sommes en train de construire une nouvelle équipe. On essayera de trouver des solutions pour la prochaine CAN », a dit Regragui, ajoutant que « face au Lesotho, on alignera sûrement d'autres joueurs pour leur permettre d'exprimer leurs talents ».

« Gagner des titres, requiert des talents, de la jeunesse, mais aussi de l'expérience », a-t-il poursuivi, faisant remarquer que "gagner sa place au sein des Lions de l'Atlas deviendra trop difficile dans l'avenir".

Malak El Allami sacrée en double à l'US Open Une première dans l'histoire du tennis marocain

La Marocaine Malak El Allami a remporté le titre en double du Grand Chelem US Open de tennis (juniors), aux côtés de la Norvégienne Emily Sartz-Lunde.

Les deux tenniswomen se sont brillamment imposées en finale face à la paire Julie Pastikova (Tchéquie) et Julia Stusek (Allemagne) par deux sets à un 6-3, 4-6, 10-6.

"Je suis très heureuse de remporter un si prestigieux tournoi", s'est félicitée la championne marocaine, soulignant que "cette consécration est le couronnement de plusieurs années d'efforts soutenus".

Elle a tenu, ainsi, à exprimer ses vifs remerciements à la Fédération Royale marocaine de tennis et à tous les Marocains qui l'ont soutenue pour réaliser ce sacre.



Jeux Paralympiques

Or et record du monde pour Aymane El Haddaoui



L'athlète marocain Aymane El Haddaoui a offert, samedi, la deuxième médaille d'or au Maroc en remportant l'épreuve du 400 m (T 47), battant, au passage, le record du monde, alors que son compatriote Ayoub Sadni a décroché l'

gent. El Haddaoui a bouclé les 400 m en 46sec 65/100e pulvérisant l'ancien record de 3 secondes. Sadni, champion paralympique et du monde en titre a fini 2ème en 47.16.

Quant à l'athlète marocain Zakaria Derhem (F33), il s'est adjugé, également samedi, la mé-

daille de bronze du lancer du poids, lors des ces Jeux Paralympiques qui devaient se clôturer, dimanche à Paris.

Médaillé de bronze à Tokyo-2020, Derhem a décroché cette médaille en réalisant un lancer de 11.26 m. La médaille d'argent est revenue au Croate Deni Cerni (12.18 m), alors que le Chinois Bingchen Cai (12.77m) est le nouveau champion paralympique et recordman du monde.

Enfin, Azeddine Nouri a remporté, samedi, la médaille d'argent au lancer du poids (F34). Nouri s'est adjugé le bronze grâce à un lancer à 11.70 m, à un centimètre d'écart du Colombien Mauricio Valencia (11.71 m), qui a remporté l'or.

La médaille de bronze est revenue au Jordanien Ahmad Hindi avec une performance de 11.66 m.

Dans une déclaration à la presse, l'athlète marocain a souligné qu'il rêvait d'offrir au Maroc une deuxième médaille d'or, exprimant son regret de se contenter de l'argent avec un centimètre d'écart du vainqueur.

Il a exprimé, à cette occasion, sa satisfaction de cette médaille d'argent qui consolidera la position du Maroc au tableau des médailles.

Développement des talents U17 de la FIFA

La sélection nationale marocaine (U17) a remporté son deuxième match du tournoi de développement des talents, organisé par la FIFA en Côte d'Ivoire, en battant l'Afrique du Sud (1-0). Le seul but de l'équipe nationale a été signé Ziad Baha à la 75ème minute du jeu.

Lors du premier match, la sélection nationale s'était inclinée face à la Zambie (2-1). Les Marocains disputeront leur troisième et ultime match pour le compte de ce tournoi face à la sélection ivoirienne, ce lundi au stade de Bingerville.

Coupe du monde féminine

L'équipe nationale féminine des moins de 20 ans a concédé dans la nuit de samedi à dimanche sa troisième défaite en phase de Groupes de la Coupe du Monde féminine U20 de la FIFA. Les protégées de Jorge Vilda Rodriguez se sont inclinées sur le score de 2 buts à 0 face à l'Espagne, un match disputé à l'Estadio Olímpico Pascual Guerrero de Cali, en Colombie.

Il s'agit de la toute première participation des Lioncelles de l'Atlas U20 dans l'histoire du Mondial de la catégorie. La sélection marocaine était logée dans le Groupe C aux côtés de l'Espagne, des Etats-Unis et du Paraguay.

Tournoi féminin de l'UNAF U17

La sélection marocaine féminine de football (U17) a occupé la 3ème place du Tournoi de l'Union Nord-africaine (UNAF), qui s'est déroulé en Tunisie.

Lors de la 3ème et ultime journée de ce tournoi, le Maroc a fait match nul face à l'Egypte (1-1). Les deux sélections ont bouclé leur participation avec 1 point, mais la différence des buts a donné l'avantage aux Marocaines. Par ailleurs, la Tanzanie, pays invité, a été sacrée en faisant match nul face à la Tunisie (0-0).

La Tanzanie a pris la tête du classement avec 7 points (+5), ex-aequo avec la Tunisie (+3).

Lors des deux premières journées, le Maroc s'était incliné respectivement face à la Tunisie (0-2) et la Tanzanie (3-5).

Coupe d'excellence

Voici les résultats de la 2ème journée de la Coupe d'excellence 2024-2025 (CE), compétition officielle organisée sous l'égide de la Ligue nationale de football professionnel (LNFP), à l'issue des matchs disputés samedi:

CJBG-MCO : 2-1
RCOZ-SCCM : 1-0
CAK-CAYB : 2-0
OCK-RCA : 2-0
RCAZ-CODM : 4-0
RSB-RBM : 3-0
ASFAR-OD : 2-0
UTS-SM : 2-1

NB : Les autres matches comptant pour cette 2ème journée devaient avoir lieu hier dimanche.

Du foot à l'escalade

Les fonds d'investissement ont le sport en ligne de mire

Qu'il y a-t-il de commun entre le Tournoi des six nations au rugby, un mur d'escalade et les Mondiaux de padel-tennis? Tous excellent l'intérêt des fonds d'investissement, signe d'un appétit grandissant pour l'économie du sport. Fin août, la NFL, la ligue professionnelle de football américain, a changé sa doctrine en autorisant les clubs à ouvrir leur capital - dans la limite de 10% - à des fonds: un tournant majeur pour les propriétaires des équipes du championnat aux revenus les plus importants au monde (près de 13 milliards de dollars en 2023).

L'intérêt des fonds d'investissement pour le sport ne date pas d'hier, mais il s'est d'abord porté sur le sport professionnel, à des montants parfois mirobolants. Le PSG en est un symbole: fin 2023, le fonds américain Arctos Sports Partners a pris une participation minoritaire au capital de l'équipe auprès de son propriétaire Qatar Sports Investments (QSI), pour plus de 530 millions d'euros.

Avant cela, "tout a commencé aux Etats-Unis, dans le baseball, le basketball ou encore le hockey", rappelle Sam Desimpel, de la société belge d'investissement Top Tier Access.

"La-bas, normalement, une équipe ne peut pas être reléguée et chaque équipe a droit plus ou

moins à une proportion égale des droits télé ou des droits d'Internet", analyse-t-il, jugeant ces conditions plus propices aux investissements qu'en Europe, où de grands clubs peuvent être relégués dans des ligues moins visibles.

Alléchés notamment par la manne des droits de diffusion télé, de grands fonds se sont spécialisés, à l'image du luxembourgeois CVC Capital Partners. Ce dernier a notamment pris une participation minoritaire dans la société commerciale en charge du Tournoi de rugby des six nations.

Mais bien avant cela, CVC avait frappé un grand coup dans la Formule 1, dont il avait racheté, en 2006, une part majoritaire pour un montant estimé à un milliard de dollars... avant de la revendre environ 8 milliards de dollars dix ans plus tard.

"L'exemple de CVC dans la Formule 1 a ouvert les yeux des investisseurs", estime Etienne Costes, du cabinet EY.

"Le sport génère désormais beaucoup d'argent", abonde Neil Robertson, avocat au cabinet Bignon Lebray et spécialiste du sujet. A condition de savoir "créer une marque", qui pourra être monnayée via diverses formules. De la plus classique, comme la commercialisation de produits,

à la plus technologique, via la vente des données physiologiques des joueurs, souligne-t-il.

Surtout, cet intérêt s'étend désormais au sport amateur: "Il existe une multitude d'opportunités d'investissements dans le sport professionnel et dans l'organisation d'événements sportifs. Mais les modèles se sont diversifiés", remarque ainsi Etienne Costes.

Car, que ce soit pour des questions de bien-être ou de santé, le sport est à la croisée des chemins et fait de plus en plus d'adeptes. "On considère le sport dans l'éducation, dans le dépassement de soi... Plein de sujets qui font qu'aujourd'hui ce n'est plus uniquement réservé aux gros clubs de foot et à des énormes infrastructures", explique Pierre Dupuy-Chaignaud, directeur associé de la société d'investissements 123 IM, qui a lancé un fonds consacré au sport, et a notamment soutenu Climbing District, un réseau de salles d'escalade.

Les cofondateurs de Climbing District, Henri d'Arterroches et Antoine Paulhac, ont déjà inauguré 6 salles à Paris et ont récemment réalisé une 2e levée de fonds de 10 millions d'euros, pour financer leur expansion dans d'autres pays d'Europe.

L'été 2024 poursuit une interminable série de records de températures mondiales

L'été 2024 a été le plus chaud jamais mesuré sur la planète, où les records des températures s'enchaînent sans faiblir depuis plus d'un an, avec son cortège de canicules, de sécheresses ou d'inondations meurtrières alimentées par un réchauffement climatique sans répit.

De juin à août, les trois mois de l'été de l'hémisphère nord ont connu la température moyenne mondiale la plus élevée jamais mesurée, battant déjà le record de 2023, a annoncé vendredi l'observatoire européen Copernicus.

"Ces trois derniers mois, la planète a connu les mois de juin et d'août les plus chauds, la journée la plus chaude et l'été de l'hémisphère nord le plus chaud", s'est alarmée Samantha Burgess, cheffe adjointe du service changement climatique (C3S) de Copernicus, dans son bulletin mensuel.

"Cette série de records augmente la probabilité que 2024 soit l'année la plus chaude jamais enregistrée", là aussi devant 2023, a-t-elle ajouté.

Des pays comme l'Espagne, le Japon, l'Australie, la Corée et la Chine ont annoncé cette semaine avoir mesuré un record de chaleur pour un mois d'août.

Les "phénomènes extrêmes observés cet été ne vont que s'intensifier, avec des conséquences dévastatrices pour les peuples et la planète, à moins que nous prenions des mesures urgentes pour réduire les gaz à effet de serre", a encore mis en garde Mme Burgess.

L'humanité, qui émettait environ 57,4 milliards de tonnes d'équivalent CO₂ en 2022 selon l'ONU, n'a pas encore entamé un net recul de sa pollution carbone, même si le pic pourrait être atteint en 2024 ou 2025.

La Chine, premier pollueur devant les Etats-Unis mais qui construit deux fois plus de capacités dans l'éolien et le solaire que le reste du monde, pourrait avoir entamé une légère réduction inédite en 2024, selon des experts.

En attendant, les fléaux climatiques se sont succédé sur tous les continents. Au moins 1.300 personnes sont mortes sous la canicule lors du pèlerinage de La Mecque en juin.

L'Inde, régulièrement sous plus de 45°C, a testé les limites de son système électrique et vu son économie ralentir, avant une intense mousson et des inondations meurtrières.

Dans l'ouest des Etats-Unis, les incendies ont fait rage après plusieurs canicules qui ont asséché la végétation depuis juin et fait plusieurs morts. Dans le Nevada, Las Vegas a connu en juillet un mercure de 48,9°C record.

Au Maroc fin juillet, une brutale canicule faisait 21 morts en 24 heures dans le centre du pays, en proie à sa sixième année consécutive de sécheresse.

Mais les bilans complets mettent du temps: une étude publiée mi-août a dévoilé pour l'Europe une estimation de 30.000 à 65.000 morts, principalement chez les plus âgés, en raison de la chaleur en 2023.

En Asie, le typhon Gaemi, qui a tué en juillet des dizaines de personnes et dévasté des régions aux Philippines et en Chine, a été accentué par le réchauffement climatique, a confirmé une étude publiée dès août.

Au même moment, le Japon était durement frappé à son tour par les pluies diluviennes du typhon Shanshan.

Au Niger, pays sahélien désertique très fragilisé par le changement climatique, les inondations en



juillet ont fait au moins 53 morts et 18.000 sinistrés.

Août 2024 s'est conclu avec une température moyenne mondiale de 16,82°C selon Copernicus, soit 1,51°C plus chaud que le climat moyen préindustriel (1850-1900), autrement dit au-dessus du seuil de 1,5°C, objectif le plus ambitieux de l'accord de Paris de 2015.

Ce seuil emblématique a déjà été battu sur 13 des 14 derniers mois, selon Copernicus, pour qui les 12 derniers mois ont été en moyenne 1,64°C plus chauds qu'à l'ère préindustrielle.

Après 2023 et son anomalie de 1,48°C selon Copernicus, 2024 a donc de fortes chances de devenir la première année calendaire à dépasser le seuil fatidique.

Une telle anomalie devrait toutefois être observée en moyenne sur plusieurs décennies pour consi-

dérer que le climat, actuellement réchauffé d'environ 1,2°C, s'est stabilisé à +1,5°C.

Ces records incessants sont alimentés par une surchauffe inédite des océans (70% du globe), qui ont absorbé 90% de l'excès de chaleur provoqué par l'activité humaine: la température moyenne à la surface des mers se maintient ainsi à des températures hors normes depuis mai 2023.

Cet effet du réchauffement climatique a été accentué pendant un an par El Niño et la fin depuis quelques mois de ce phénomène cyclique au-dessus du Pacifique laissait espérer une modération des températures mondiales. Mais dans ce cas, le phénomène "El Niño n'a pas été l'un des plus forts", note pour l'AFP Julien Nicolas, scientifique du C3S, et La Niña, le cycle inverse synonyme de refroidissement, se fait attendre.

Recettes

Pizza aux fruits de mer



Ingrédients :

200 à 300 g de pâte à pizza
15 moules décorées fraîches ou surgelées
150 g de calamars frais ou surgelés
12 crevettes roses crues ou cuites
Huile d'olive
1 gousse d'ail
Crème fraîche épaisse
Sel
Poivre

Préparations :

1- Pour réaliser cette recette de pizza aux fruits de mer,

commencer par préparer tous les ingrédients.

- 2- Abaisser la pâte à pizza au rouleau à pâtisserie...
- 3- ...en un disque régulier du diamètre désiré.
- 4- Disposer le disque de pâte sur une grille à pizza d'un diamètre légèrement supérieur.
- 5- Dans une poêle, faire chauffer 2 cuil. à soupe d'huile d'olive.
- 6- Ajouter l'ail finement émincé et le faire rissoler 1 minute.
- 7- Ajouter les moules décorées, les calamars émincés ainsi que les crevettes roses décorées. Poursuivre la cuisson 2 à 3 minutes. Assaisonner de sel et de poivre.
- 8- Laisser tiédir légèrement et répartir les fruits de mer sur le disque pâte crue.
- 9- Ajouter 3 à 4 noisettes de crème fraîche épaisse.
- 10- Saupoudrer d'origan séché...

Un disparu en mer survit grâce à un bidon d'essence

Un habitant des îles Salomon a survécu à une "journée et une nuit entières" à la dérive dans le Pacifique Sud en s'agrippant à un bidon d'essence vide, ont rapporté vendredi les autorités.

La police royale des Îles Salomon a déclaré que le jeune en question, âgé de 25 ans, se faisait conduire en bateau par un autre homme âgé de 54 ans à Honiara, la capitale de l'archipel, lorsqu'ils ont été confrontés en milieu de semaine à une mer agitée et que leur embarcation a coulé.

Le jeune de 25 ans a, selon les autorités, vidé

un bidon d'essence qu'il a utilisé comme flotteur, ce qui lui a permis de survivre pendant une journée et une nuit entières en mer.

Il a fini par échouer sur une île située à plus de 30 kilomètres au nord-ouest de la capitale.

"Des habitants du village de Kuila l'ont aperçu et l'ont secouru", a déclaré la police, indiquant que le quinquagénaire était toujours porté disparu.

"J'appelle les capitaines de bateaux et les voyageurs à rechercher la personne disparue", a ajouté l'inspecteur George Mouli, commandant de police de la province centrale.

